

353170

BIOGRAPHIE ET BIBLIOGRAPHIE

Foréziennes,

RECUEILLIES

PAR L'AUTEUR DE L'HISTOIRE DU FOREZ.



MONTBRISON,
IMPRIMERIE DE BERNARD AINÉ.

M. DCCC. XXXV

A monsieur D'Assier aîné,

ANCIEN MAIRE DE FÉBUS.



MONSIEUR,

Veuillez accueillir favorablement ces feuillets que je vous dédie, comme à un ami de la vraie et seule décentralisation possible pour nos provinces—celle de l'étude appliquée à la localité.

Je suis bien hardi, n'est-ce pas? — Mais vous m'avez montré tant de bienveillance pendant que j'accomplissais la pénible tâche que je m'étais imposée, que je ne crois pouvoir mieux faire que de vous en

remercier publiquement à la tête de cet essai. Oh ! croyez bien que je garderai longtemps le souvenir de vos encourageantes paroles, que je prise autant qu'elles le méritent.

Vous me dites un jour que vous aviez le dessein de former une collection des ouvrages écrits par des Foréziens ; je vous observai que la commencer aujourd'hui, ce serait entreprendre une œuvre impossible à réaliser, et en effet, si vous voulez jeter les yeux sur cet opuscule, vous verrez que notre petite province, qui ne manque pas d'illustration de nos jours, joua jadis un rôle important.

Ne considérez pourtant ce travail que comme une première et brève nomenclature, qui pourra peut-être un jour mener à un résultat : j'aime les chemins neufs et difficiles. Je ne me suis pas attaché à donner une grande analyse, car pour semblables travaux il faut du temps, beaucoup de temps, et vous savez que je n'en ai point *à moi*. De même pour la partie biographique, je ne me suis attaché qu'aux personnages qui vécurent dans nos pays : ceux-là m'appartiennent, ils sont de mon domaine. C'est aux grands biographes à faire connaître ceux dont la vie fut consacrée à la France ; c'est à eux que je renvoie pour ces détails étrangers qui me conduiraient à une histoire générale. Au reste, en toute occasion la révolution est mon temps d'arrêt. Cette limite est si naturelle, elle peut si facilement servir de point de départ, que mon travail me semble aussi complet qu'il peut être. Quand on voudra faire pour le *département* ce que j'ai entrepris pour la *province*, il suffira de se résoudre à

faire un relevé du livre des déclarations d'ouvrages faites à Montbrison, Lyon et Paris. Au besoin, on pourrait se décider à faire ce relevé sur le livre de toutes les préfectures, et comme il se publie à peine un ou deux ouvrages par an dans chacune de ces divisions nouvelles du territoire, ce ne serait pas un travail bien long. D'ailleurs ceux de nos compatriotes qui ont écrit depuis cette époque ne nous sont-ils pas parfaitement connus ?

Vous serez peut-être étonné que je n'aie rien dit ici des d'Urfé; oh ! c'est qu'à ceux-là je réserve mieux qu'un article biographique. Si Dieu me prête vie, je veux, en l'honneur de mon pays, leur élever un plus digne monument : vous avez pu voir dans *l'Histoire du Forez* un échantillon des riches pièces que j'ai recueillies sur cette illustre famille. Mais ce n'est pas seulement parce que ce nom eut un grand retentissement dans toute la France et l'Europe, que je veux m'occuper plus soigneusement des faits et gestes de ceux qui le portèrent, c'est parce qu'ils furent pendant une période de plusieurs siècles les chefs, les représentants du pays.—Oh ! dans ce temps nos provinces vivaient aussi. De nos jours, quoique elles parlent souvent de décentralisation, elles ont perdu le sens de ce mot, et accusent sottement Paris, qui ne peut mais de leur ignorance. Tout dépend d'elles; mais il leur manque du patriotisme. Paris, grande et intelligente tête, est toujours là qui les regarde se démenant, comme le géant Gulliver faisait ses nains, étonné de les voir si petits. Je l'avoue, moi aussi je me suis laissé entraîner par ce mot de

(4)

décentralisation, pris dans sa plus grande acception ; j'avais commencé avec ardeur ; mais quand j'ai pu voir de plus près nos provinces, j'ai presque fini avec découragement ; il m'a semblé qu'il n'y avait chez elles qu'impuissance, jalousie ou indifférence, à quelques exceptions près. Malheur à nous, si Paris venait à être cloué à terre par ces nains ! Sans devenir plus forts, ils anéantiraient la force.

AUG. BERNARD.

BIOGRAPHIE

ET

BIBLIOGRAPHIE.

AIX (FRANÇOIS D'), jésuite, de l'illustre maison de Lachaize d'Aix, qui tirait ce nom de celui du château d'Aix, près de Saint-Germain-Laval. Il n'est guère connu que par un « dialogue sçavant et curieux à l'occasion de l'éclipse que toute l'Europe attendoit, » imprimé en 1651.

LACHAIZE ou LA CHAIZE D'AIX (FRANÇOIS DE), confesseur de Louis XIV, neveu du précédent, naquit au château d'Aix, le 25 août 1624. Il était le second des douze enfants de Georges d'Aix, seigneur de Lachaize, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, gentilhomme distingué par ses services, et de Renée de Rochefort. Dès l'âge de dix ans il fut envoyé à Roanne, au collège des jésuites, fondé par Jacques Coton, seigneur de Chenevoux, frère du célèbre jésuite de ce nom, qui avait été confesseur de Henri IV et

Biographie.

de Louis XIII. Lachaize était le petit-neveu de ce Coton et c'est probablement son exemple qui le porta à se faire jésuite. Il entra dans l'ordre aussitôt après avoir fini sa rhétorique ; après deux ans de noviciat, il alla faire sa philosophie à Lyon, où le père d'Aix, son oncle, professait les mathématiques et les belles-lettres.

Ici commença la célébrité du père Lachaize. Pour les détails de sa vie, nous renvoyons à l'histoire de France et aux grandes *Biographies*; nous nous contenterons de donner la liste des ouvrages qu'il a fait imprimer :

Peripateticæ quadruplis philosophiæ placita rationalis, naturalis, supernaturalis et moralis. — Lyon, 1661, in-folio.

Humanæ sapientiæ propositiones, propugnatae Lugduni, in coll. Soc. Jes. — Lyon, 1662, in-folio.

Réponse à quelques difficultés concernant un jubilé de Lyon. — Lyon, 1666, in-4.º

Remarques sur l'inscription d'un antique. — Publiées dans le premier tome des mémoires de l'académie des belles-lettres.

Le père Lachaize mourut le 20 janvier 1709.

ALBON (JACQUES), plus connu sous le nom de *maréchal de Saint-André*, chevalier des ordres de Saint-Michel et de la Jarretière, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur du Lyonnais, maréchal de France, etc., se rendit illustre par ses emplois, par la faveur de Henri II, et par ses talents militaires, unis à beaucoup de courage.

Sa famille, qui possédait les châteaux d'Ouches et de Saint-André, où il naquit, en 1524, s'était rendue fort célèbre dans le quinzième siècle. Elle remontait à 1200, et avait même la prétention de descendre des d'Albon qui nous avaient donné une lignée de comtes; mais cette origine était fort douteuse.

Saint-André était brave, bien fait, magnifique, « et pour les superbetés et les belles parures, « les beaux meubles très rares et très exquis, il « en surpassait même le roy. » Il avait un esprit adroit civil et insinuant, qualité qui lui attira la faveur du dauphin, avec lequel il fut élevé, et qui depuis étant devenu roi sous le nom de Henri II, le combla d'honneur et de bienfaits.

Il commença à se signaler dans la campagne de Piémont, en 1544, à peine âgé de vingt ans, et depuis lors fut mêlé à toutes les affaires; il fut même un des triumvirs qui gouvernèrent la France sous le règne de Charles IX.

Pour les détails de sa vie, nous renvoyons à la *Biographie universelle*, à Brantôme, et à tous les historiens de cette époque.

Plusieurs membres de cette famille eurent des emplois importants.

ALLARD (MARCELLIN), auteur stéphanois qui a écrit un petit ouvrage intitulé :

Gazette françoise. — Paris, 1605, in-18.

C'est une espèce de causerie plaisante sur

différents sujets, mais relative à Saint-Étienne. On retrouve dans cet ouvrage toute la gaité franche et naïve des habitants de l'ancien Saint-Étienne. Sauf quelques passages un peu *scabreux*, la lecture en est facile et fort amusante. Comme Allard écrivait après les guerres religieuses, on y trouve des allusions, surtout à la page 139 et suivantes, où l'on voit que « le seigneur Pinjon « s'est fait capable de toute sorte de science ; » il sait par exemple que ce qui ressemble aux lois de ce temps (lè sien), « ce sont thoiles d'araignées, où les petites mouches sont arrestées, et les grosses passent à travers. »

APINAC, archevêque, voir ÉPINAC.

BOISY, voir GOUFFIER.

BONNIVET, voir GOUFFIER.

BOYER (CHRISTOPHE), natif de la ville de Saint-Bonnet-le-Château, dont il fut curé, a fait imprimer à Lyon, en 1637, un livre de *Cantiques*.

CHAMPOLIN (PIERRE), religieux capucin, nommé dans son ordre le père Benoît de Montbrison, parce qu'il était natif de cette ville, est auteur de plusieurs compilations religieuses, et entre autres de recherches sur la vie de saint François, imprimées en 1646.

CHANDIEU (ANTOINE DE), savant ministre de la religion prétendue réformée, d'une famille

noble et ancienne du Forez, se retira à Genève en 1582, et y mourut en 1591. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de controverse, dans lesquels il prend le nom de SADÉEL, qui en hébreux signifie *Champ de Dieu*.

[*Dictionnaire historique de Ladvocat.*]

CHAPELON (JEAN), auteur de poésies patoises, naquit à Saint-Étienne en 1648. Quoique ses parents n'aient été que de simples couteillers, ils l'envoyèrent étudier au collège des oratoriens de Montbrison, où il fit d'assez bonnes études.

A dix-huit ans, Jean prit fantaisie de voir Rome. Il fit le chemin à pied avec un de ses frères beaucoup plus jeune que lui, mais aussi plus alerte. Les deux frères se perdirent à Gênes et se rendirent néanmoins séparément à Rome.

Jean très fâché d'avoir perdu son frère, s'ennuyait dans la ville éternelle : tous les artistes ne sont pas faits pour elle ! Il ne trouvait plus là le climat de sa « fumeuse, je veux dire fameuse, « ville de Santetiève. » Que lui faisait à lui ces riches monuments, ces palais de fées, ces débris d'un empire.... Il regrettait sa ville natale, ses amis, son pays enfin qu'il aimait tant déjà. Ainsi perdu dans l'immense ville de Rome, il songea à trouver un compagnon, et s'avisa d'un stratagème singulier.

Il aurait en vain, imitant Diogène, allumé sa lanterne en plein jour, pour trouver l'inconnu

qu'il cherchait : il fait emplette d'un goupillon, se rend ensuite dans la vaste basilique Saint-Pierre, rendez-vous général de tous les étrangers qui affluent à Rome, et se met à parcourir cette église en tous sens, offrant de l'eau bénite à chacun, « en disant quelques paroles en langage forizien. » Ces paroles que le biographe enthousiaste¹ n'a pas osé dire, nous les dirons, nous, parce qu'elles servent à faire connaître le caractère plaisant et ingénieux de notre poète populaire. *Met te le déi au quiô*, disait Chapelon en présentant son goupillon. Il pensait de la sorte : ou il n'y a personne qui comprenne ces paroles, et par conséquent personne qui puisse en être scandalisé, ou au contraire le hasard me fera rencontrer un compatriote, et alors je le remarquerai bien à sa surprise en entendant ainsi parler dans le saint lieu.

Ce que Chapelon avait prévu arriva : un de ceux qu'il apostrophait ainsi répondit sur le même ton ; Jean le regarde, et reconnaît un Stéphanois comme lui depuis peu de temps à Rome. Qu'on juge de sa joie. Il allait donc avoir un ami avec lequel il pourrait parler la langue maternelle. Tous deux furent si contents de s'être rencontrés qu'ils jurèrent de ne plus se quitter, et peu de jours après, Jean ayant retrouvé par hasard son jeune frère, tous trois revinrent au pays. Bientôt après, Chapelon fut admis comme

1) Il compare son héros au bon et malin La Fontaine.

prêtre sociétaire dans l'église Saint-Étienne. C'est alors qu'il donna un libre essor à son esprit poétique.

Saint-Étienne était la ville la plus originale de la province alors ; elle avait à elle des coutumes et un langage particuliers. Chapelon s'identifia si bien avec cette époque, qu'il fut l'ami de tous les Stéphanois. On aimait à répéter le soir au coin du feu son joyeux dialogue et ses satyres. Aussi son ouvrage, la gloire de chacun, fut-il imprimé à frais commun. Il porte pour titre : *Œuvres complètes de Jean Chapelon, etc., augmentées des œuvres d'Antoine et Jacques Chapelon*, son père et son aïeul. Alléon Dulac faisant une comparaison toute à l'avantage de la ville de Montbrison (qui s'enrichissait, il est vrai, au temps de Chapelon des recherches profondes, mais presque dédaignées de De la Mure), dit : « Le seul ouvrage « d'un citoyen de Saint-Étienne, qui ait eu les « hommages de l'impression parut en 1779¹, par « la voie d'une souscription très bornée. Ce sont « les œuvres en jargon territorial d'un secrétaire « nommé Chapelon, dont il semble que la réputation des lettres aurait bien pu se passer. »

Nous craignons bien qu'Alléon ne mérite pas le titre de *Patriophile* qu'il se donne dans le manuscrit dont nous venons de faire une citation. Ce qu'il y a de certain, c'est que les *Œuvres* de

1) Nous n'avons pas besoin de faire remarquer qu'Alléon Dulac se trompe. (Voir son article.)

Chapelon ont été réimprimées plusieurs fois, soit à Saint-Étienne, soit à Lyon, et que les jugements de son critique sont restés en manuscrit.

Aujourd'hui Saint-Étienne, ville de cosmopolitisme, où le commerce règne en maître, n'a plus aucun rapport avec la vieille ville des *gagas*; c'est en vain qu'on a tenté de recréer sa poésie éteinte avec son vieux foyer : Saint-Étienne n'a plus ni poète ni chroniqueur, et son représentant le plus vrai est le paradoxal et *mercantile feuilletoniste du Journal des Débats*, dans les écrits duquel il faut bien se garder de chercher de la poésie ou de l'originalité, à moins qu'on ne donne ce nom à l'affectation de choquer les idées reçues.

Au reste Chapelon semble avoir entrevu cette époque fatale pour la poésie de sa ville, lorsqu'il s'écrie sur la fin de ses jours, en voyant cette masse d'étrangers qui y venaient de tous côtés, attirés par le commerce :

Ce que nous a fat tort, vouéy de gens de campani,
Qu'ant tous creus que n'ërions au païs de Coucani ¹.

En effet on sent le peu d'intérêt que doivent porter à ce qu'on appelle le caractère local, le foyer, la tradition, des étrangers presque ex-

¹ Un vieil adage disait : « Saint-Étienne, Pérou des étrangers » pays de *Cocagne* des moines, Purgatoire des ecclésiastiques, paradis des gens de lettres, Paradis des gourmands, Enfer des « honnêtes gens. » Nous n'avons pas besoin de dire que Saint-Étienne, de faible bourg devenu grande ville, a dû en plus d'un cas faire mentir le proverbe.

clusivement occupés de leur commerce. Mais c'était une fatalité.... peut-être un bonheur.... attaché nécessairement à la position de la ville de Saint-Étienne, de se voir de la sorte envahie, et de grandir pour ainsi dire sur des ruines. Oh ! quel curieux tableau serait celui qui nous montrerait sa vie patriarcale aux seizième et dix-septième siècle, en regard de la vie mâle et brusque d'aujourd'hui, dont une partie s'envole à disputer et commercer au *Cercle*, où le *sans gêne* n'est jamais *dérangé* par la présence des femmes !

Jean était né d'une famille de poètes du même genre que lui, et qui, comme lui, échouèrent dans la poésie française. Il nous est resté de son père (Antoine) une pièce remarquable, c'est une critique de la femme bien supérieure à celle du méchant et impuissant Boileau, parce qu'elle est plus vraie. Elle est intitulée : *Caracterou de le filles que se volent maria*. En voici un extrait :

BEAGLE.

.....
 Si-ô veïa, gros Pinguet, salamen son visageou,
 Ren que de l'y pensa vou me donne courageou.
 Voudrine qu'ò la vessia : vouéy doux coum'un minon,
 Pouli coum'un miret, et dret coum'un guillon,
 Blonda coum'un fil d'or, le douéy vialles varmeilles;
 Bentò d'ici à Paris vou n'y a pas douéy pareilles.
 Y l'a lous yòs riants et lou parla si doux,
 Que si la poyou avéy vous me créyri hêroux.

PINGUET.

Tu vai, pôrou gaga, te prendre à la figura ;

Quand tu le veu ension, ne fais contou de ren :
 Si éy riont, tu verez qu'éy riont de le dents,
 Qu'éy gardont dine lour corps un bourron de malici,
 Que tine couma un démon au corps de la Justici.
 Tu le véyrez ploura et rire tout ension,
 Dire lou bien lou ma dine la mema occasion ;
 Vou n'y a rai de lutins qu'ayéze tant de ruse :
 Malheroux le garçon qui pres d'elles s'amuse.
 Vou m'éy toujours évy de véyre un pôrou rat
 Que va de son partu sous la patta dô chat.
 Quand éy sont à maria, y portont dessus elles
 Ce qu'éy l'ant empreinta par paréytre plus belles ;
 Y vant se parmena, y vant mingie de lat ;
 Lou pra dô gros Marcant sa ben ce qu'éy l'ant fat....
 Aviza vezlu Grand (l'église), quand éy fant lour prières,
 En janou sus lou bens, ou ben dessus le chéyres,
 Toujours lou na leva, y parmenont lour yô,
 Par appinchie de loia si ey véraut lour vassiô.
 Quand éy voulont pimpa, y portont de cournettes
 Fines couma de séya, et fant le resoulettes ;
 Et de gentis mouchôs, avouai de biaux aglans,
 Et jusqu'aux bouffa-feu, toutes portont de gans.
 Y se fant de frizons de par dessous lour créites ;
 Aviza-le passa, ah ! couma éy marchont dréytes !
 Et couma éy fant flouta lour ribans dô dou la ;
 Vous diria tantequant qui se vant envoula.
 Peu, avouai tout iquen y fant la lengua plata.
 Diô garde lou garçons de tomba sous lour patta.

Un des bons morceaux de Jean Chapelon est
l'Entrat solennella de monsieur lou marquis de Saint-
Priest. Ce *pouémou* débute ainsi :

Muza, vouéyt aujourd'heu qu'ô faut de bon-de-quet
 Jacquetta notron sô, couma de parrouquet,

Dire noutre réizon, monta sus lou Parnasse.
 Et lay chuzi nous dou, le douéy parméyre place.
 Preye lez autres Dieux aussi bien qu'Apollon ¹,
 De quitta leur croupay, et descendre au vallon,
 Par chanta l'arrivat de noutron novay maître,
 Qu'éyt aussi dessirat qu'un prince zô poche être.

Mais son chef-d'œuvre à notre avis, c'est sa *Description de la misera de Santetieve*, dont nous avons donné déjà un long fragment dans l'*Histoire du Forez*. C'est là qu'il déploie toute sa verve ; il faut l'entendre réprover l'égoïsme de son siècle :

Chaqu'un dit à son tour : Diô par tet, Diô par met.

Le « chacun pour soi, Dieu pour tous » n'est pas nouveau, comme on voit. Au reste toute la pièce semble écrite pour notre époque. Il faut avoir vu de près les misères du peuple ouvrier, pour les peindre ainsi :

Basta par tout iquen : ce qu'éy plus deplourablou,
 Vouéy de véyre un ôvrier, un pôrou miserablou,
 Que dit : « Prenez m'iquin, je vouai chéyre de fan,
 « Vou n'y a plus vez chiez met ni vine, ni via, ni pan !
 « Baillis ce qu'ô voudris : si faut-ou que viquéisa ;
 « Din tout noutron manti n'avons pas una bréisa ;
 « Sêmons bon à meri... lous viôre sont si chier,
 « Que faut creva tout dret à faute de mingier... » —
 Lou marchands, plus cruels que lou lions d'Afrique,
 Dit : « Faides bon marchi, ou ben sarra boutiqua ;

¹) Le Parnasse, séjour des Muses, était sur la montagne de Pognais, et Chapelon demeurait au-dessous, à l'endroit appelé le *Boulevard*.

« Tenez, véiquiat de fer, prenez n'en la meytiat,
 « Et nous vous païarons lou reste piat à piat.
 « Quand vouz auri besoin de péy ou de pezette,
 « De quauque viô tupine, d'un paire de soufflette,
 « D'una cuërta de piat, de bas ou de chapiau,
 « Adudes de véya : vous auri dô plus biau... »

Que repondria-vous éiqui ? vou perd la tramontana,
 Quand vou a bien travailli lou long d'una semana,
 Et qu'ô se veut paï d'una tella façon ;
 Vou amari mai cent véys sarvi quauque maçon.
 Y nous créyons matrus : vou n'éy qu'en apparanci ;
 Santetieve éy le gens lou meillour de la Franci ;
 Vou n'y a ren de si franc, ni de si amitou,
 Set qu'éy seyant ailleurs, ou qu'ey restiant chiez lou.

Quelques pièces libres de *notre Rabelais*, lui valurent les honneurs de la réprimande archiepiscopale ; presque assuré de son pardon, il se rendit à Lyon, emmenant avec lui sa gaité ordinaire. Il n'eut pas beaucoup de peine à s'excuser, et reçut même des félicitations de l'archevêque, qui mit son talent à l'épreuve.

Chapelon mourut en 1695, âgé seulement de quarante-sept ans.

Entre les pièces importantes de cet auteur original il s'en trouve une intitulée : *Detai de la compagnies, avouai la deviza de chacune*, c'est la description d'une fanfare de l'espèce de garde nationale du temps ; elle nous à remis en mémoire une pièce du même genre faite pour Montbrison au commencement de la révolution. Ce morceau qui n'a jamais eu les honneurs de

l'impression, ne sera pas déplacé ici, et tiendra lieu d'article biographique à l'auteur nommé Vial.

Chanson sur la Brenache de Monthbrison, appelée les Verts, à cause de la couleur de l'uniforme.

Par un habitant de Chandieu.

Dis donc, Thoumas,
Sas-tu que vé la villo
L'y o de ménas
Que ne badinoun pas :
Il ant d'habits
Coume de gens de garro,
Et de fusils....
Moun armes ! i souant gentils.

Par troupelas
Je lou vio diomanchi
Tretous passa :
Voué de braves ménas.
Le coumandant,
La man su soun épi,
S'en vet devant
Fier coum'un Artaban.

Le rondelet
Que porte la banneyre
Se tine si dret
Qu'ô n'en renvarsaret.
De lou doux las,
Par li'empêcha de cheyre,
I li-ant beta
Doux braves soudas.

Coum'un éclair
O l'o l'œu que flamette,
O porte en l'air
La tétou coume un cer.
N'é ma petit,
Ma dine sa taille courte
Fare défi
Au plus grand grenadi.

Ne sai qu'un grand
Que vet, que vine, que range
Tretous lou rangs,
Et se tine sous lou flancs ;
Lou fouai marcha
Coume de marionettes ;
Lou mène au pas :
Lou sa-t-o bien mena.

Soun lieutenant
Coume ô-z-o sat bien fouaire :
Darri, devant,
Chacun garde son rang.
Vou faut l'éla
Quant y farount la garro,
Ami Thoumas,
Et lou bien aviza.

Ne devou pas
Esseubla de te dire
De regarda
Lorsque tu lou verras
Certain monsu
Différent de lou z-autres,
De gris vêtu ;
O l'o l'épi au cu.

O l'é, i dioun,
 De vez la Guilloteyre,
 Dine Montbrisoun
 Venu petit garçoun ;
 Ma l'intrigant
 Si bian a sobu fouaire
 Le charlatan,
 Qu'o l'é bien opulent.

Voué par pansa
 Lou blessés, lou malades,
 Quand do coumbat
 I tournarant vira.
 Peu tu verra
 Un autre homme à tonsure,
 Par entarra,
 Si n'en garissent pas.

Ique les gens
 Fariant trembla, je pense,
 Dix regimons,
 Si la garro n'ayons.
 De l'ennemi
 N'avons plus ron à craindre
 Dine nous foui,
 Tant sount boun fusili.

Nous n'avons pas besoin de dire que ce *noël* fut estimé dans le temps à cause de la vérité des portraits. L'air sur lequel les anciens le chantent, lui donne encore beaucoup de charme; mais l'écriture détruit presque l'effet des rimes, qui ne sont absolument faites que pour l'oreille.

CHAPPUIS (CLAUDE), seigneur de la Goutte, conseiller du roi aux bailliage et sénéchaussée de Montbrison, où il était né, a fait imprimer

La morale de Caton. — Paris, 1653.

COTON (PIERRE), célèbre jésuite, qui devint confesseur de Henri IV, puis de Louis XIII, naquit en 1564 à Néronde, dont son père était gouverneur. C'est à lui qu'on attribue cette réponse admirable : Henri IV lui demandant un jour s'il lui révélerait la confession d'un homme qui aurait dessein de l'assassiner : — « Non, sire, » dit-il ; mais je mettrai mon corps entre vous « et lui. » Consulter pour sa vie les longs détails contenus dans la *Biographie universelle* et dans l'histoire de France.

Il eut de grandes disputes avec les protestants, et nous a laissé plusieurs ouvrages de controverse, entre autres : *Institution catholique*, Genève plagiaire, et un *Traité Du sacrifice de la messe*.

Plusieurs auteurs ont écrit la *Vie* de Coton, qui jouit dans son temps d'une colossale réputation de science et de vertu. De la Mure, qui était son petit neveu, nous a aussi laissé des notes manuscrites sur ce personnage illustre.

DE LA MURE, voir MURE.

DELANDINE, bibliothécaire de la ville de Lyon, naquit à Néronde. Nous le plaçons ici, quoiqu'il ne soit mort qu'en 18.., parce qu'il

Biographie.

avait écrit avant la révolution. Il fut député du tiers-état du Forez aux états généraux, et depuis se trouva mêlé aux affaires politiques. Comme il avait adopté le parti royaliste, pour prix de ses services, il fut annobli et décoré en 1815 par Louis XVIII.

Voici la liste de ses ouvrages, qui sont en général peu estimés des bibliomanes :

Éloge de Philippe d'Orléans. — 1778, in-8.°

Dissertation historique sur les antiquités de la Bresse et de Lyon. — 1780, in-8.°

Dissertation historique sur une statue de marbre trouvée à Lyon.

Observations sur une statue antique découverte en Normandie. — In-4.°

Hommage à la mémoire de l'abbé Bourdelin. — 1783, in-8.°

L'enfer des peuples anciens, ou histoire des dieux de l'enfer. — 2 vol. in-12, 1784.

Cet ouvrage a été traduit en anglais, et valut à l'auteur l'admission dans la société royale des antiquaires de Londres.

De la milice et garde bourgeoise de Lyon. — 1786, in-4.°

Couronnes académiques. — 2 vol. in-8.°, 1787.

Le conservateur, ou bibliothèque choisie de littérature, de morale et d'histoire. — 4 vol. in-12, 1787-8.

Des états généraux, ou histoire des assemblées nationales de France. — 1788, in-8.°

De quelques changements politiques opérés ou projetés en France, etc. — 1791, in-8.°

De la conservation des sociétés littéraires dans le département. — 1792, in-8.°

Tableau des prisons de Lyon. — 1797, in-8.°

Nouveau dictionnaire historique (avec Chandon). — 1804-5, 13 vol. in-8.°

Mémoires biographiques et littéraires. — 1816, in-8.°

Catalogue de la bibliothèque de Lyon.

Cet ouvrage, qui n'a pas été achevé, se compose de 8 volumes in-8.° C'est un catalogue raisonné des ouvrages existants dans la bibliothèque de Lyon, tant manuscrits qu'imprimés. Ouvrage précieux, que nous considérons comme le plus important d'entre ceux du même auteur. Il ne manque que deux volumes pour compléter la collection, et ces volumes sont justement ceux de l'histoire. Nous ne saurions expliquer pourquoi la ville de Lyon ne fait pas achever ce travail. Malgré l'état d'imperfection dans lequel se trouvent toujours forcément ces sortes de catalogues, il serait à souhaiter que chaque bibliothèque publique en ait un semblable.

DEVERNEY, curé de Néronde qui fit beaucoup de bien à ses paroissiens. Nous empruntons la notice suivante à Duplessy, qui lui-même l'avait tirée du *Conservateur* de Delandine,

Deverney naquit à Lay, près de Roanne, d'une famille riche ; il abandonna son droit d'aînesse et un héritage immense pour devenir simple curé, en 1750. Dès les premiers jours de sa possession, il abolit tous droits d'offrande, de quêtes, de baptêmes et d'enterrements. Dans les années désastreuses, il remplissait ses

greniers de chanvre, de blé, et de toutes les productions usuelles ; après les avoir acheté cher, il les revendait à un prix modéré. Il maintenait ainsi l'équilibre entre les récoltes et les besoins ; il encourageait au travail, qu'une libéralité entière aurait pu faire négliger ; il soulageait l'infortune publique, et semblait dispenser par un paiement insuffisant de la reconnaissance qui lui était due. L'hiver, il établissait des feux en divers ateliers. Latoilerie étant devenue moins florissante dans les montagnes qui l'entouraient, il court à Lyon chercher un genre d'occupation plus avantageux, et ramène un ouvrier habile, qui ayant longtemps dirigé les travaux dans les échelles du Levant, vint apprendre aux habitants de Néronde l'art de filer et d'ouvrer le coton. Chaque semaine il faisait donner cent livres de pain aux pauvres ; chaque année il leur distribuait des vêtements de toutes espèces. Le presbytère étant devenu inhabitable, il en fit construire un nouveau à ses frais. Un revenu de quatre mille livres suffisait pour faire tant de bien ; mais Deverney, économe pour lui-même, savait aussi répandre ses charités avec sagesse. On n'a pas besoin de dire qu'un tel homme n'était pas fastueux. Le premier dimanche de chaque mois, il invitait à sa table douze habitants vertueux ; c'était un tribunal domestique où venaient s'éteindre les inimitiés personnelles, et se terminer tous les procès.

Deverney avait fait une excellente analyse de l'histoire ecclésiastique, un abrégé du corps de droit canonique, plusieurs volumes de sermons et de méditations. A sa mort, il ordonna de brûler ses manuscrits, ce qui malheureusement fut exécuté. Ce modèle des curés mourut en 1777.

DEVILLE (JACQUES), ecclésiastique, a fait paraître quelques ouvrages de piété peu estimés.

DUGUET (CLAUDE), père du célèbre Jacques Duguet, était né à Feurs ; il eut la charge d'avocat du roi au bailliage de Montbrison, et y jouissait de la plus haute réputation comme homme intègre et savant ; il était l'arbitre ordinaire qu'on s'accordait à choisir dans les affaires importantes. On a de lui quelques pièces détachées, entre autres, une *Harangue* imprimée à la fin du deuxième volume des *Arrêts* de Henrys. Sa femme était une personne de beaucoup d'esprit et de jugement. Ils firent donner à leurs enfants une bonne éducation.

JACQUES-JOSEPH DUGUET, le huitième, naquit à Montbrison, en 1649 ; il fit ses études avec succès dans le collège de l'Oratoire de Montbrison, et entra dans cette compagnie en 1667.

Pendant qu'il étudiait, l'*Astrée* lui tomba entre les mains : quoiqu'il fut encore fort jeune, et qu'il n'eût pas fait sa troisième, il se mit à composer un roman de ce genre ; mais l'ayant

montré à sa mère, elle le blâma : « Vous seriez « bien malheureux, mon fils, si vous faisiez un « si mauvais usage des talents que Dieu vous « a donnés. » Pour lui montrer sa soumission, il jeta son livre au feu, et il n'en fut plus question. Quelques personnes auxquelles il l'avait montré l'avait trouvé fort bien.

On l'envoya d'abord professer la philosophie à Troyes, et on le rappela ensuite à Paris, où il fut ordonné prêtre. Ce fut alors qu'il commença des conférences sur l'histoire ecclésiastique. Sa situation fut assez tranquille jusqu'en 1686 ; mais à cette époque il se crut forcé par ses opinions de sortir de l'Oratoire. Ce corps avait rendu un décret pour proscrire le *cartésianisme* et le *jansénisme* ; assez adroitement on avait mêlé dans cette proscription le philosophe Descartes avec le système de Jansénius. Ce fut l'attachement à ce dernier qui engagea l'abbé Duquet à quitter la congrégation ; car il se retira à Bruxelles, auprès d'Arnaud, qui était alors considéré comme l'oracle du parti janséniste. Pour avoir d'amples détails sur la vie de notre compatriote, il faut consulter les livres de disputes de cette époque, nous nous contenterons de donner la liste de ses ouvrages : ils sont nombreux, beaucoup trop peut-être ; cependant ils sont généralement estimés des ecclésiastiques. Il y règne un ton d'onction et de philosophie morale qui leur a souvent attiré la faveur des

deux opinions. Ses *Explications de la Bible* sont très remarquables. Une éloquence riche et digne du sujet s'allie dans cet ouvrage à une grande simplicité de raisonnement. Ce fut le fruit des conférences que l'auteur faisait à Saint-Roch avec l'abbé d'Asfeld, et qui eurent dans le temps beaucoup de vogue et de réputation.

Traité de la prière publique, etc. — Paris, 1707, in-12. Réimprimé plusieurs fois.

Traité sur les devoirs d'un évêque. — Caën, 1710.

Règles pour l'intelligence des saintes Écritures. — Paris, 1716, in-12. Attaqué par différents auteurs.

Réfutation du système de Nicole touchant la grâce universelle. — Brochure in-12, 1716.

Traité des scrupules. — Paris, 1717, in-12.

Lettres sur divers sujets de morale et de piété. — Réimprimé.

Pensées d'un magistrat sur la déclaration qui doit être portée au parlement. — Brochure in-4.^o

Conduite d'une dame chrétienne. — Paris, 1725, in-12.

Dissertations théologiques et dogmatiques sur les exorcismes, etc. — Paris, 1727, in-12.

Caractère de la charité d'après saint Paul. — *Idem.*

Maximes abrégées sur les décisions de l'église, etc.

Explication du mystère de la passion. — 2 vol. in-12, Paris 1728.

Réflexions sur le mystère de la sépulture, ou le tombeau de Jésus-Christ. — Paris, 1731, in-12.

Ouvrage des six jours. — 1731, in-12.

C'est le commencement de près de 30 vol. d'*Explications* des différents livres de la Bible.

Traité des principes de la foi chrétienne. — Paris, 1736, 3 vol. in-12.

Institution d'un prince. — 1739, in-4.°

Cet ouvrage, réimprimé avec la vie de l'auteur, est un des plus remarquables de Duguet. Il fut écrit pour le fils du duc de Savoie, destiné à monter sur le trône d'Espagne.

Pensées sur les spectacles. — In-12.

Conférences ecclésiastiques. — 2 vol. in-4.°

Il mourut à Paris le 25 octobre 1733, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, estimé pour ses connaissances et ses vertus de ceux mêmes qui ne partageaient pas ses préventions. Il montra toujours beaucoup de zèle et de piété. Monsieur André a publié

Esprit de Duguet, ou précis de la morale chrétienne tirée de ses ouvrages. — Paris, 1764, in-12.

Duguet est enterré dans l'église Saint-Médard de Paris, à côté de Nicole qu'il a réfuté. On voit encore au bas des marches de la grande entrée du chœur trois marbres noirs; il est placé sous celui du milieu, sur lequel on ne peut plus rien lire de cette épitaphe, qu'avait fait placer une de ses parentes : « Ici est le corps de Jacques-
« Joseph Duguet, prêtre du diocèse de Lyon,
« né à Montbrison, en 1649, mort à Paris, le
« 25 octobre 1733. »

DULAC (ALLÉON-JEAN-LOUIS), avocat. La *Biographie universelle* le dit natif de Lyon; mais dans ses ouvrages il semble dire qu'il est du Forez, et même dans un manuscrit que possède la bibliothèque de la rue Richelieu, et dans

lequel il porte un jugement assez sévère sur Saint-Étienne ¹, il se désigne sous le nom de *patriophile*, qui montre qu'il était Stéphanois ou au moins Forézien, et on ne peut qu'être confirmé dans cette opinion en lisant les *Lettres à une dame*, qui commencent ce manuscrit en deux volumes in-4.^o intitulé :

Observations topographiques, physiques et critiques sur le climat, etc., de Saint-Étienne, par un patriophile.

Alléon Dulac était avocat à Lyon; il quitta le barreau, et prit la place de directeur de la poste aux lettres à Saint-Étienne, pour pouvoir s'adonner à l'étude de l'histoire naturelle. La *Biographie universelle* dit qu'il mourut en 1768; mais nous pensons qu'il est mort plus tard.

Alléon a fait imprimer :

Mélanges d'histoire naturelle. — 2 vol. petit in-8.^o, 1762. Réimprimé.

Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais. — 2 vol. in-12. Lyon, 1765.

DULAC, ou mieux SONYER DU LAC (JEAN-BAPTISTE), avocat du roi aux bailliage et sénéchaussées de Forez, séant à Montbrison, dès l'année 1752, et conseiller du roi en 1788, naquit à Saint-Didier en Velais, frontière du Forez.

On a de lui :

Observations sur l'état ancien et actuel des tribunaux du Forez, etc. — Paris, 1781, in-8.^o

1) Voir CHAPELON.

Cet ouvrage contient de précieux documents pour l'histoire de notre province. On y trouve des notices biographiques, et des dissertations sur les droits seigneuriaux.

Questions de droit en rapport avec la jurisprudence des pays de droit écrit. — 2 vol. in-4.^o

Rapport des coutumes du Forez avec le droit romain, et arrêts qui les concernent. — In-4.^o

Rapports des poids, mesures et monnaies usités dans les anciens terriers, avec les mesures, poids et monnaies royaux. — In-8.^o

Mémoire sur les convulsionnaires. — In-12.

Cette secte avait fait de rapides progrès dans le Forez, et Sonyer composa son livre à la prière de son frère, alors vicaire général de Lodève, chargé de faire un rapport sur ces fanatiques.

Sonyer mourut le 2 août 1792, accablé d'infirmités.

HECTOR DU LAC DE LA TOUR-D'AUREC (ce sont les titres qu'il prend), son fils, né à Montbrison, publia un

Précis historique et statistique sur le département de la Loire. — Le Puy, 1807, 2 vol. in-8.^o

Cet ouvrage, qui fut en grande partie tiré des manuscrits dont il avait hérité de son père, a donné à Hector l'occasion de montrer un grand fonds de vanité. On y trouve cependant quelques renseignements, mais ils sont mêlés à beaucoup d'erreurs qu'un peu d'attention ou de réflexion aurait fait éviter.

Six ans après, Hector fit imprimer le premier

volume d'un travail du même genre qu'il entreprit pour le département de la Haute-Loire. L'ouvrage est intitulé :

Histoire du département de la Haute-Loire (Velay) : *canton du Puy*. — Le Puy, 1813, in-8.^o

Ce second travail est aussi peu approfondi que le premier. La partie historique surtout contient plusieurs erreurs capitales, comme celle qui met Saint-Chamond au nombre des religieux, dans les guerres civiles du seizième siècle.

Ces éditions, qui ne se vendirent pas, sont devenues rares, parce que la famille d'Hector les emporta à Paris, où il est mort lui-même, après avoir dissipé dans ses spéculations littéraires ou autres une assez belle fortune qu'avait amassée son père.

DUPUY ou DU PUY. Ce nom s'est rendu fort illustre dans notre pays. La souche de cette famille était à Saint-Galmier.

FRANÇOIS DUPUY, général des chartreux en 1502, était natif de Saint-Bonnet-le-Château, dont il fit bâtir l'église. On dit de lui qu'il fut jurisconsulte et théologien solide. Il est auteur du *Catena aurea super psalmos*, imprimé à Paris en 1520 et 1530, et d'une vie de saint Bruno, qui dut sa canonisation à ses soins.

François mourut le 17 septembre 1524.

CLÉMENT DUPUIS, naquit à Saint-Galmier et alla s'établir à Paris, où il exerça les fonctions

d'avocat au parlement. Il se rendit célèbre par ses talents et ses connaissances dans le droit.

CLAUDE DUPUY, fils du précédent, naquit à Montbrison vers 1545. Il resta jeune sous la tutelle de sa mère, Philippe Poncet, qui eut grand soin de son éducation, qu'elle confia à Turnèbe, Lambien et Dorat. Il apprit la philosophie et étudia le droit sous le célèbre Cujas. Voir la *Biographie universelle* pour les détails de sa vie. Beaucoup d'hommes illustres lui ont consacré des éloges, et un de ses amis en a fait un recueil qui a été imprimé.

PIERRE DUPUY, fils du précédent, jouit aussi d'une grande célébrité ; mais nous ne sommes pas certains qu'il soit né dans nos pays. Nous renvoyons à la *Biographie universelle* ceux qui pourraient désirer avoir la nombreuse liste de ses ouvrages, dans la composition desquels il fut aidé par un de ses frères.

DURDILLY (JEAN), né à Montbrison, docteur en droit, capitaine châtelain de Chambéon, a fait imprimer à Montbrison, chez Jean Vernoy, un ouvrage de jurisprudence, ayant pour titre : Règles et maximes bénéficiales sur les matières ecclésiastiques. — 1654, in-4.º

DURELLE (JEAN), religieux minime de l'ordre de saint François, né à Saint-Just-en-Chevalet, a fait imprimer quelques ouvrages de piété, entre autres :

Philosophia christiana. — Lyon, 1626.

DURET ou **DURRET** (NICOLAS), astronome, né à Montbrison en 1590. Il professa les mathématiques à Paris, obtint le titre de cosmographe du roi, et fut pensionné par le célèbre cardinal de Richelieu.

On a de lui :

Nouvelle théorie des planètes conforme aux observations de Ptolémée, Copernic, etc. — Paris, 1635.

Primi nobilis doctrina duobus partibus contenda, ephemeris, ab anno 1638 ad annum 1642. — Paris, 1638, in-4.^o

Première partie des tablettes richeliennes, etc., latin et françois. — Paris, 1639, in-folio.

Supplément des tablettes richeliennes. — Londres, 1647, in-folio.

Traité de la géométrie et des fortifications, etc. — Paris, 1643, in-4.^o

Tous ces ouvrages sont oubliés.

DURRET (NOEL), cordelier, né à Montbrison, est auteur d'un

Recueil des œuvres admirables de tous les ordres religieux. — 1647.

DUROSIER ou **DU ROSIER** (JEAN), religieux, né à Feurs. De la Mure est le seul qui en parle. Il lui attribue quelques ouvrages de piété, et entre autres,

La consolation des honnêtes gens. — Lyon, 1640.

DUVERDIER ou **DU VERDIER** (ANTOINE), seigneur de Vauprivas, né à Montbrison, en 1544, fut conseiller du roi, et élu sur le fait des guerres, aides et tailles au pays de Forez,

homme d'armes de la compagnie du sénéchal de Lyon, contrôleur général de la même ville, et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Duverdier, dans sa jeunesse, avait cultivé la poésie, mais de ses opuscules poétiques, il n'a publié que quelques pièces très médiocres, qu'il a insérées dans son grand ouvrage. Il avait une belle bibliothèque d'ouvrages italiens, français, espagnols, grecs et latins, et *savait* tous ses livres. Quant aux ouvrages qu'il a écrit, nous n'aurons qu'à copier la liste qu'il en a donnée.

La prosographie, ou description des personnages insignes, etc., avec les effigies d'aucuns d'iceux, et braves observations de leurs temps, années, faits et dits. — Lyon, 1573, in-4.º

Il augmenta cet ouvrage de *trois fois davantage*, et la nouvelle édition publiée par son fils parut en 1603, en 3 volumes in-folio. « C'est un assez « pauvre ouvrage, dit la *Biographie universelle*, « dans lequel il a placé quelques particularités « sur les savants de son temps, qui ne sont que « là, mais qui sont en fort petit nombre. » De la Mure, qui était parent de Duverdier, cite souvent cet ouvrage comme contenant des renseignements sur l'histoire des comtes de Forez. Les diverses leçons d'Antoine Duverdier, suivant celles du père Messie. — Lyon, 1576, in-8.º

Il y a eu différentes éditions et variantes de cet ouvrage, qui est le fruit des lectures de Duverdier, et divers extraits des auteurs grecs, latins et italiens.

Le compseutique, ou traits facétieux.

Il y a des raisons de croire que cet ouvrage existe, puisque Duverdier le cite comme imprimé chez Jean d'Ogerolles, 1584, in-16 ; mais aucun bibliographe ne l'a vu, et Nicéron et Lamonny disent que tout ce qu'on en peut voir consiste en un petit nombre de contes imprimés en treize feuillets in-16, en 1592, à la suite des *Escraignes dijonnaises* de Tabourot.

La bibliothèque d'Antoine Duverdier, contenant le catalogue de tous les auteurs qui ont écrit ou traduit en françois, avec le supplément latin, etc. — Lyon, 1585, in-folio.

À la suite de sa *Bibliothèque françoise*, Duverdier a donné un *Supplementum epitomes bibliothecæ Gesnerianæ*. L'édition de Duverdier donnée par Rigoley, en 1772, laisse encore beaucoup à désirer. De la Mure attribue encore à Duverdier :

Les omonymes, poème satyrique des mœurs du siècle, imprimé à Lyon, en 1572, chez le célèbre Griffinus :

Questions énigmatiques. — Lyon, 1568.

La misopolème.

Traduction de Sénèque. — Lyon, 1584.

Mais il n'en a pas parlé, et c'est une forte raison pour douter qu'il en soit auteur.

Il mourut à Duerne, le 25 septembre 1600.

CLAUDE DUVERDIER, fils du précédent, naquit à Montbrison, en 1566. « Claude voulut être
« auteur, fut mauvais poète, et plus mauvais
« critique, gouverna mal les grands biens que

« lui laissa son père et se ruina. » Il traîna ensuite une vie obscure jusqu'à sa mort, arrivée en 1649. — On a de lui :

Le Luth, poème ; Rien, poème.

Son père a inséré ces deux pièces dans sa *Bibliothèque*, et a donné le titre de six autres que Claude avait composées.

Peripetasis epigrammatum variorum latinâ oratione solutâ expressorum. — 1581, in-8.°

On trouve dans ce volume quelques autres poésies de Claude, et une traduction latine du discours ou dialogue de Catherine Des Roches, sur la pauvreté et la faim.

Discours (en vers) contre ceux qui, par les grandes conjonctions des planètes qui se doivent faire, ont voulu prédire la fin du monde devoir lors advenir. — In-8.°, 1585.

In auctores penè omnes antiquos potissimum censiones et correctiones. — Lyon, 1586 et 1609, in-4.°

Ce n'est qu'un titre éclatant sous lequel il n'a donné qu'une déclamation d'écolier. Ses remarques portent sur environ deux cents auteurs. Il reproche à Virgile de ne pas parler latin, et ne ménage pas son propre père, qu'il blâme d'avoir publié sa *Bibliothèque*. Plusieurs auteurs ont réfuté son ouvrage.

Il y a un autre Duverdier (Gilbert-Saulnier) dont les bibliographes n'ont pu découvrir le lieu de naissance. Il a souvent été confondu avec Antoine et Claude.

DUVERNEY (JOSEPH-GUICHARD), célèbre anatomiste, né à Feurs, le 5 août 1648. Après avoir étudié la médecine à Avignon, et s'y être fait recevoir docteur, il vint à Paris, où il se livra avec ardeur à l'enseignement de l'anatomie. Ses talents dans cette science ne tardèrent pas à lui acquérir une grande réputation. Voir les longs et curieux détails que contient la *Biographie universelle*, concernant la vie de cette illustration européenne.

Duverney mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans, sans avoir pu achever tous les ouvrages qu'il avait projetés; mais ceux qu'il a terminés, et que nous indiquons ci-dessous, sont classiques aujourd'hui, et les deux premiers ont été traduits en plusieurs langues.

Traité de l'organe de l'ouïe. — Paris, 1683.

Traité des maladies des os. — Paris, 1751, 2 vol. in-12.

Œuvres anatomiques. — Paris, 1761, 2 vol. in-4.°

ÉPINAC (PIERRE D'), archevêque de Lyon, qui se rendit fort célèbre dans le temps de la ligne. Il naquit en 1540, au château d'Épinac, ou mieux d'Apinac, près de Saint-Bonnet-le-Château. Il descendait par alliances des premières familles du pays (Albon, Saint-Priest, etc.). Son père fut le premier de sa famille qui changea le nom d'Apinac pour celui d'Espinac ou d'Épinac; mais le nom d'Apinac a prévalu et

Biographie.

8

est encore celui du château, car quant à la ligne masculine elles s'éteignent avec l'archevêque.

Par le crédit de son oncle d'Albon, alors archevêque de Lyon, Pierre fut nommé à l'âge de dix ans, chanoine et comte de Lyon, etc. A la mort de cet oncle, il fut lui-même élu archevêque à sa place.

D'Épinac d'abord favori de l'efféminé Henri III, devint ensuite l'âme de la ligue. Voir l'histoire de France et un article biographique très détaillé, dû à monsieur Péricaud, et inséré dans le tome IX des *Annales statistiques du Rhône*.

Son *Discours* prononcé aux états de Blois, qu'il présida en qualité de primat des Gaules, imprimé d'abord en 1577, et réimprimé plusieurs fois ensuite, fut cité dans le temps comme admirable.

FALCONET (ANDRÉ), conseiller et médecin ordinaire du roi, etc., natif de Roanne, est auteur d'un

Traité sur le scorbut. — Lyon, 1642.

De la Mure dit de lui : « Ce grand homme, « plein d'érudition et de générosité, s'est rendu « l'asile commun des gens de lettres en cette « province, et c'est à lui à qui est dédié le beau « livre de médecine mis au jour par Pierre « Gontier, médecin forézien. »

FLEURIEU DE LA TOURRETTE est l'auteur d'un ouvrage anonyme publié à Lyon, en

4770, in-8.^o, intitulé : *Voyage au mont Pilat*, avec des observations sur l'histoire naturelle de cette montagne, etc.

Cet ouvrage ne traite que de l'histoire naturelle : un travail analogue avait été fait par le Lyonnais Du Choul, et imprimé à Thurin, en l'année 1555.

GONTIER (PIERRE), né à Roanne, où il exerçait la profession de médecin, fut conseiller et médecin ordinaire du roi. Il a fait imprimer un ouvrage intitulé :

Exercitationes hygiesticæ. — Lyon, 1668.

Il promettait aussi un *Lexicon medicum*; mais nous ne savons si cet ouvrage a été imprimé.

GOUFFIER. Cette famille s'acquit une grande illustration dans nos pays. Nous avons vu qu'elle posséda le duché de Roannais.

ARTHUS DE GOUFFIER, connu dans l'histoire sous le nom d'*amiral Bonnivet*, naquit dans le château de Boisy, appartenant à son père, Guillaume de Gouffier. Il fut, dit Brantôme, « en bonne réputation aux armées et aux guerres au-delà les monts, où il fit son apprentissage, et pour ce le roy le prit en grande amitié, estant d'ailleurs de fort gentil et subtil esprit, et très habile, fort bien disant, fort beau et agréable. » Nous renvoyons à l'histoire de France et à la *Biographie universelle*.

La bibliothèque de la rue Richelieu possède un recueil manuscrit en deux volumes in-folio de lettres diplomatiques de l'amiral Bonnavet, écrites pendant son ambassade en Angleterre.

GRIMEAUX (GILBERT), né sur la fin du seizième siècle, à Saint-Haon-le-Châtel, est auteur de quelques ouvrages de piété, comme :

La liturgie sacrée.

Cérémonie de la sainte messe.

Éloge funèbre du cardinal de Surdis. — Bordeaux, 1624.

GUEYDET (PIERRE), né à Montbrison, curé de l'église Saint-Pierre de cette ville, a fait imprimer

Pensées théologiques. — Lyon, 1645.

HENRYS (CLAUDE) naquit à Montbrison, au commencement du dix-septième siècle. Après avoir montré beaucoup d'ardeur et d'application dans ses études, qu'il fit à Lyon, il développa au barreau un talent qui annonçait d'avance la célébrité à laquelle il s'éleva dans la suite.

Appelé aux fonctions d'avocat du roi au présidial de Montbrison, en 1638, il les exerça pendant près de dix ans, et s'y étant distingué par les talents et les vertus qui recommandent un magistrat, il reçut un témoignage particulier de considération du roi, qui, en supprimant le présidial, lui conserva néanmoins la même place au bailliage, bien qu'elle fût occupée : il

dat sans doute cette faveur au chancelier Séguier, qui l'honorait de son estime. Ce chancelier frappé des graves inconvénients de la diversité et de la contrariété dans la jurisprudence des parlements, conçut le projet de la rendre uniforme. Il appela auprès de lui les plus célèbres jurisconsultes, et notre Henrys ne fut pas oublié. La disgrâce du chancelier fit abandonner ce projet.

Henrys était profondément versé dans la connaissance de l'histoire et de la diplomatie, et il fut souvent consulté par les ministres de France et de l'étranger sur des questions de la plus haute importance. Les écrits que ce magistrat a laissés montrent des idées très avancées sur la législation. Le droit romain, qui régissait notre province, avait fait l'objet principal de ses études, et c'est sans doute ce qui lui fit adopter l'opinion erronée que les lois romaines formaient le droit commun de la France; opinion qui fut développée par Bretonnier, son commentateur.

Henrys fit un recueil d'*Arrêts* dans lequel on remarque de savantes dissertations sur les questions de droit les plus controversées de son temps. La première édition de ses œuvres, en 2 volumes in-folio, publiée en 1638, fut suivie d'une seconde, qui fut épuisée en fort peu de temps, et d'une troisième, après la mort de l'auteur. En 1693, monsieur Boucherat chargea

un des petits-neveux de Henrys d'en donner une quatrième édition, qui parut seulement en 1708, avec les observations de Bretonnier, en 4 volumes in-folio. Terrasson, avocat de Lyon, travailla à une nouvelle édition, qui parut en 1738; on en fit une sixième en 1772. On ne peut donner une meilleure preuve de l'excellence du livre. Les deux dernières éditions ont fait négliger les premières.

« Les ouvrages de Henrys, dit la *Biographie universelle*, sont remarquables par la profondeur et la solidité du raisonnement, la méthode dans la discussion, et l'application judicieuse des autorités. » On doit reconnaître cependant que ses écrits sont un peu empreints de l'esprit scholastique qui distinguait alors le barreau.

Henrys a laissé d'autres ouvrages, comme : *L'homme-Dieu, ou parallèle des actions divines et humaines de Jésus-Christ.* — Lyon, 1645. *Plaidoyers, arrêts et harangues.* — Lyon, 1658, in-4.°

Henrys mourut en 1662. Pendant toute sa vie il fit preuve de tant de désintéressement, que malgré tous ses travaux, ses enfants n'eurent qu'un modique patrimoine.

On plaça en 1786 au revers de la chapelle où il avait été enseveli, dans l'église Notre-Dame de Montbrison, cette épitaphe, dont il ne reste rien :

Hic jacet, qui nunquam pro publico jacuit,

Claudius Henrys, Montbrisonnensis, in Segusianâ
 Curia patronus regius, vir simplex et timens Deum,
 Themidis oraculum, cujus mens scientiarum
 Officina consilio claruit; Homo Deus,
 De quo mira scripsit,
 Vitam ejus coronavit anno MDCLXII.
Sic renovatum anno MDCCLXXXVI.

JANIER (LÉONARD), né à Saint-Étienne, est
 auteur de quelques ouvrages de piété, entre
 autres :

*Probation des saints sacrements de l'église catholique
 et romaine.* — Paris, 1567.

LACHAIZE, voir AIX.

LAGRANGE ou **LA GRANGE (JEAN DE)**,
 né au château de Pierrefite, en Roannais, d'a-
 bord religieux de l'ordre de Saint-Benoît, ob-
 tint ensuite l'abbaye de Fécamp, en Normandie.
 En 1351, le pape Innocent l'envoya en Espagne,
 pour y traiter de la paix entre les rois d'Arragon
 et de Castille. Après cette importante négocia-
 tion, Charles V, dit le *Sage*, le fit surintendant
 de ses finances, en 1370; et le créa chef de son
 conseil et ministre d'état. Il fut aussi évêque
 d'Amiens et cardinal. Lagrange était profondé-
 ment versé dans la science du diplomate. Il
 mourut à Avignon en 1402.

LAMURE, voir MURE.

LAVAL ou **LA VAL**¹ (**ANTOINE DE**), géo-
 graphe du roi, capitaine de son Parc-lès-Moulins,

1) Ces incertitudes dans l'orthographe des noms, dont on a déjà

naquit à Cremeaux, vers 1550. Il était parent de De la Mure, auquel il laissa de précieux manuscrits.

On a de Laval :

Paraphrase des Psaumes.

Le grand chemin de l'église catholique.

Desseings des professions nobles et publiques. — Paris, 1612, in-4.^o. Dédié à Louis XIII.

Ce dernier ouvrage est très remarquable, quoique un peu déparé par l'ascétisme de l'époque. On y trouve, outre une histoire de la maison de Bourbon, dédiée à Henri IV, plusieurs leçons de politique et d'éducation, qu'il avait écrites pour son dernier fils, auquel il les adresse. Antoine de Laval nous apprend aussi, dans une admirable préface, qu'il avait employé avec succès, pour faire apprendre les langues anciennes à son fils aîné, une méthode assez semblable à celle de Jacotot.

« Ainsi le faisois-je jouer avec les lètres, et
« y étoit si aise, qu'il n'avoit point de plus grand
« plaisir au monde; mais j'y mélois de petites
« pointes d'honneur, de prix, d'émulation, de
« promesse, de honte. Despautere étoit banny
« d'autre nous, avec ses regles dont il y en a
« qui tiennent plus de la métaphysique que de
« la grammatique ou grammaire. A quoy faire

vu tant d'exemples, viennent de l'irrégularité de l'orthographe alors, et surtout de la manie de traduire les noms propres. Laval, par exemple, est écrit en latin VALLEUS... — Nons plaçons toujours en première ligne l'orthographe qui nous a paru la meilleure.

« donner la gêne aus anfans? Pourquoi les re-
« buter de ce où l'on les doit apeler par la faci-
« lité? J'aime mieus qu'il ayt la mémoire pleine
« de bonnes autorités pour regler ce qu'il veut
« dire, que non pas des regles de ce bouquin,
« lequel aussi bien il oubliera dans trois jours.
« Une oraison latine n'est pas bonne, pour être
« selon les regles de Despautere; mais cet
« épouvantail des jeunes eprits la maintient
« bonne, pour ce que Ciceron, Tite-Live, Se-
« neque, Pline ou Tacite parlent ainsi. Et pour-
« quoy ne l'apprendra mon fils aussi bien chez
« ces riches auteurs que de s'aller rebuter dans
« les énigme de ce vieil grimaud?.....
« La sciance des langues n'est pas de celles qui
« se contentent des abstractions imaginaires;
« elle veut manier sa matière, » etc.

Si on considère l'orthographe de ce morceau, on verra que notre compatriote voulait tout réformer en même temps; « mais ayant à com-
« battre la vieille routine d'un usage qui s'est
« acquis un empire universel, » il fut sans doute comme ses successeurs en réforme, traité de *difformateur*.

De Laval joua un rôle important à l'époque des guerres de religion : il fut toujours du parti du roi, et y maintint aussi Chazeron, gouverneur du Bourbonnais, qui hésitait ¹.

1) Voir *Histoire du Forez*.

MARGOTIN (CÉSAR-AUGUSTE), né à Saint-Maurice-sur-Loire, prédicateur ordinaire du roi, a fait imprimer plusieurs sermons, et un entre autres, intitulé :

Le grand mystère des chrétiens. — Paris, 1662.

MASSON. Ce nom jouit d'une grande célébrité en Europe dans le dix-septième siècle. Masson père était un riche marchand de la ville de Saint-Germain-Laval, qui laissa ses enfants en bas âge. Leur mère prit soin de leur éducation.

PAPIRE (Papius) MASSON, l'aîné, prit ce nom lors d'un séjour qu'il fit près du pape, et peut-être aussi, comme dit De la Mure, pour marquer « son amour des lettres, » afin de se distinguer de deux autres frères, appelés Jean comme lui. Il naquit à Saint-Germain, le 6 mai 1544. Il alla d'abord étudier à Lyon près de son oncle Girinet, chanoine de l'église Saint-Étienne. Voir la *Biographie universelle* pour les autres détails de sa vie. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages peu consultés de nos jours. Voici les principaux; ils ont été réimprimés :

Annalium libri IV, quibus gestæ Francorum explicantur.

Libri VI, de episcopis urbis. — Paris, 1586, in-4.

Noticia episcopatum Galliæ, quæ Francia est. — Paris, 1606.

Historia calamitatum Galliæ.

Ouvrage assez curieux, inséré dans le *Francorum scriptorum* de Du Chesne.

Descriptio fluminum Galliae.

Elogia ducum Sabundiae.

On doit encore à Masson la publication des *Lettres* de Gerbert, et des *Œuvres* de Loup, abbé de Ferrières, et d'Agobard, évêque de Lyon, qu'il sauva d'une destruction inévitable, en rachetant le manuscrit, qui était entre les mains d'un relieur.

Papire Masson mourut en 1644. Voici l'épithaphe, composée par lui-même, qu'on plaça sur son tombeau, dans l'église des Billettes, à Paris :

« Si sepulchra sunt domus mortuorum, Papirus Masso, *Annalium* scriptor, in hac domo quiescit, de quo alii fortassè aliquid, ipse de se nihil, quod olim qui hæc legerit, illum vidisse cupiet. »

JEAN MASSON, frère du précédent, devint archidiacre de Baïeux, puis aumônier du roi. Une liste des ouvrages de son frère qu'il a donnée, et qui fut insérée dans les *Mémoires* de Trevoux (mars 1705), en contient 95, presque tous latins, et à la rédaction d'une partie desquels il contribua. Il en édita même plusieurs après la mort de son frère. La *Biographie universelle* a eu tort de lui attribuer l'ouvrage intitulé : *In auguratio Ludovici XIII*, qui est de Papire, auquel elle valut de la part du célèbre cardinal Baronius, son ami, une lettre d'éloge que De la Mure nous a conservée.

Jean a écrit :

Descriptio domus quæ Conflans vulgò appellatur. — Paris, 1609, in-4.º

Histoire de Jeanne d'Arc. — Paris, 1612, in-8.º

Vie de Jean, comte d'Angoulême. — Paris, 1613, in-8.º (Traduit du latin de Papire.)

Vie de saint Exupère, patron de Baïeux. — Paris, 1627, in-8.º

Histoire des cardinaux français.

Il a encore écrit quelques ouvrages moins importants.

JEAN, le troisième, fut appelé à Paris par Papire, auquel il succéda dans la charge de référendaire. Il s'occupa à ramasser « avec beaucoup de peine et de diligence, dit Lacroix du Maine, par plusieurs endroits les épitaphes, sépultures, et autres choses très dignes d'une mémoire perpétuelle. »

MURE (JEAN-MARIE DE LA), prêtre, docteur en théologie, conseiller, aumônier du roi, sacristain et chanoine de l'église royale de Montbrison. Qu'on me permette d'entrer ici dans de longs détails. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, parce que les renseignements sur la vie de notre laborieux compatriote abondent que je serai long (car De la Mure, savant modeste, nous a laissé ignorer entièrement sa vie), mais parce que j'ai besoin d'entrer dans quelques développements que j'ai promis pour faire connaître la source de mes documents historiques. Considérant au reste cet éminent Foré-

zien comme le plus utile à son pays, qu'il a, pour ainsi dire, tiré du néant, je lui devais d'autant mieux cette notice, que c'est à peine si les grandes Biographies ont enregistré son nom.

De la Mure naquit au commencement du dix-septième siècle, dans la ville de Roanne, et non dans celle de Montbrison, comme quelques écrivains l'on dit. Sa famille joua un beau rôle dans notre province ; elle était alliée à plusieurs maisons nobles d'une certaine illustration. Son père mourut en 1637, et sa mère, qui descendait de la famille Coton, en 1647.

De la Mure était déjà docteur en théologie, chanoine et *secrétaire* de l'église Notre-Dame de Montbrison en 1654. Il mourut vers 1682, après avoir consacré *quarante ans* de sa vie à ses recherches historiques. Puissé-je donner à la mémoire du seul historien qu'ait eu ma province toute la gloire qui lui revient. Oh ! difficilement on comprendra aujourd'hui cette vie calme et studieuse dans notre paisible cloître de Notre-Dame. Aussi je m'appesantirai peu sur les actes particuliers de sa vie intérieure, qui fut toute entière absorbée par ce travail si pénible et si honorable, dont à peine jusqu'ici il avait reçu quelque récompense ; car il faut le dire ses ouvrages furent peu lus de son temps. Heureusement le ciel l'avait doté d'une fortune qui lui permit de faire quelques sacrifices ; mais

surtout l'avait doné d'une vocation bien prononcée que ne pouvaient étouffer quelques dégouts. Fils dévoué, c'est sous son patronage que j'écris; pour moi seul j'ai reconstitué sa vie intime. J'ai parfois demandé des inspirations aux lieux qu'il remplit jadis de ses savantes méditations; mais c'est en vain : quand je touche aux dalles de son église, au sable de son cloître, malgré moi, je ne puis songer qu'à lui; mes yeux cherchent encore les traces de ses pas, et mon esprit s'occupe à faire un portrait idéal, dont la bonté est le principal caractère.

De la Mure eut le bonheur d'être puissamment secondé par les archivistes des maisons religieuses, qui étaient encore de son temps fort riches en documents historiques, malgré les guerres de religion du siècle précédent. On connaît le lien fraternel qui unissait alors les efforts de chaque savant, et qui surtout dans les cloîtres (encore en possession du monopole de l'étude), fractionnant le travail, le rendait presque agréable. Ce qui est à regretter, c'est qu'à l'époque où parut notre historien, la langue n'avait ni la naïveté gracieuse des siècles précédents, ni la noblesse du siècle suivant, et peut-être devons-nous rejeter une partie de la défaveur qui accueillit ses ouvrages sur la fatalité qui le fit naître dans ce siècle insipide.

Voici la liste des ouvrages de De la Mure, telle qu'il l'a donnée lui même à la fin de sa

Bibliothèque forézienne. Je transcris ici tout le passage, qui est presque le seul où il ait parlé de lui :

..... Et parce que l'auteur de cet ouvrage en est luy-meme natif, comme ayant la naissance en la ville de Roanne, il clorra, comme se reputant supernumeraire, ce catalogue, et rendant compte au public de l'employ de sa solitude, apres l'aquit de ses offices; il l'instruira icy de ce qu'il a mis au jour jusqu'à present, sans ce qu'il projecte de publier, sous le juste sentiment pourtant qu'il se doit à soy-meme, dans la veue de son indignité, que tout ce qui est party de luy n'est estimable que par sa matiere.

Le prier-Dieu familier, contenant des prieres catholiques faciles et populaires, imprimé à Montbrison, chez Jean Labottiere, l'an 1656; et la meme année, chez le meme, le Catalogue des personnes illustres de l'église royale et collegiale de Notre-Dame de Montbrison, et la Cronique de la tres deuote abbaye des religieuses de Sainte-Claire de ladite ville.

La paraphrase du cantique du prophete Abacuc, faite par un sens d'adaptation, sur la conuersion de l'apostre saint Paul, imprimée à Paris, chez Alexandre Lesselin, l'an 1658, sous le titre de : *Saint Paul priant après sa conuersion.*

L'histoire ecclesiastique du diocze de Lyon, traitée par la suite chronologique des vies des reuerendissimes archeueques, comtes de Lyon et primats de France, imprimée à Lyon, chez Marcellin Gauterin, l'an 1671, qui l'année auparauent auoit imprimé la Description sommaire qu'auoit dressé ce meme auteur du rare cabinet d'étude et de piété qu'il a orné de curiosité.

Les antiquitez du deuot prieuré des religieuses de Beaulieu, en Roannois, imprimé dez l'année 1654; et du depuis plusieurs liures de prieres et litanies.

L'histoire uniuerselle ciuile et ecclesiastique du pays de Forez, imprimée à Lyon pour premiere édition, chez Pierre Compagnon et Robert Taillandier.

L'histoire des serenissimes ducs de Bourbon et des illustrissimes comtes de Forez, diuisée en trois liures, et soutenue de preuues autentiques, qui est le present ouurage.

Recueil des plus memorables antiquitez du chapitre illustre de l'église metropolitaine de Lyon, traitées par la suite des doyens, qui ont présidé à ce corps insigne des chanoines de l'église et comtes de Lyon, encor en manuscrit.

Cronique de l'ancienne abbaye royale d'Esnay, à Lyon, en manuscrit.

Histoire de l'insigne parcelle de la vraye croix, reuerée dans le deuot couuent des religieuses de Saint-Tomas, en Forez, en manuscrit.

Catalogue et calandrier des saintes et bienheureuses religieuses de l'ordre de Cisteaux, en manuscrit.

Illustrations genealogiques de la tres ancienne et tres illustre maison d'Vrfé, en Forez, en manuscrit.

En tous lesquels ouurages, aussy bien qu'en celtuy-cy, l'auteur, en rendant ce qu'il doit à sa profession et à sa patrie, s'est proposé pour sa fin principale la gloire de Jesus Christ, qui ayant donné les premiers motifs à ces productions de sa solitude, en sera s'il luy plait l'apuy, le bouclier, le rempart et l'impugnabile deffense.

Saluator mihi murus et antemurale. (Is., cap. 26.)

Le *Catalogue* de la grande bibliothèque de Paris attribue encore à De la Mure un *Abrégé de la vie du pape Clément IV*, imprimé en 1674, à Lyon ; mais c'est évidemment une erreur, car il l'aurait porté dans cette liste écrite en 1675, et dans laquelle se trouvent des manuscrits qui n'ont peut-être jamais été achevés. Il n'a plus fait imprimer à dater de l'année 1674, où parut son *Histoire du Forez*, qui n'était cependant que comme son entrée en matière. Son dessein avait bien été de continuer cette publication, car il le dit lui-même dans plusieurs passages de cet ouvrage où il renvoie le lecteur à son *Histoire des comtes de Forez*, qu'il fit mettre au net en 1675, pour être ensuite livrée à l'impression ; mais sans doute que le peu de bénéfices qu'il fit avec son premier volume le dégoûta. Il paraît même qu'il avait compté sur plusieurs éditions de son *Histoire du Forez*, pour se dédommager des sacrifices énormes que demandent ces sortes d'entreprises, puisque, parlant de cet ouvrage, il emploie cette réticence : *imprimé pour première édition chez...* Mais depuis deux cents ans ce sujet semble avoir été oublié, et cette première édition est toujours l'unique livre que nous ayons sur notre histoire. Il faut même qu'il ait été tiré à un assez grand nombre, si on en juge par celui qui est encore en circulation.

Il est impossible de dire si De la Mure écrivit encore dans l'intervalle des sept ou huit ans

Biographie.

4

qui s'éconlèrent jusqu'à sa mort ; mais cela n'est guère probable, car De la Mure devait être déjà fort âgé, et avait besoin de repos après une si laborieuse occupation.

Outre les ouvrages portés sur sa liste, De la Mure a laissé trois volumes in-folio de documents et pièces justificatives, que ses neveux ont recueillis avec soin. C'est un catalogue général de l'histoire du pays envisagé sous toutes ses faces : *topographie, généalogies*, etc. ; c'est une mine où tout se trouve, mais sans suite ni méthode. Chaque chose y est enregistrée dans l'ordre selon lequel elle parvenait à sa connaissance. C'était sans doute le *foeuillis* dans lequel il retrouvait au besoin tous ses documents. Malheureusement la maladresse du relieur est encore venue jeter du désordre en transposant les feuillets, de sorte que la lecture en est excessivement pénible.

Voici maintenant l'analyse des ouvrages de De la Mure, en les rangeant par ordre de date, et commençant par ces trois volumes de *documents*, qui en sont comme le fondement général. On va voir comme notre historien s'élevait insensiblement.

1.° *Documents*. Le premier de ces volumes ¹ porte la date de 1660. Il contient sur l'histoire des premiers temps beaucoup d'erreurs

¹) Qui sont marqués tomes 3, 4 et 5 de la collection que j'ai déposée dans la bibliothèque publique de la ville de Montbrison.

qui ont ensuite été rectifiées dans l'*Histoire des comtes de Forez*¹, dont il sera parlé plus loin, et dont il semble le premier brouillon.

Dans ce premier volume, aussi bien que dans les deux autres, De la Mure cite souvent des pièces perdues de nos jours, comme :

Mémoires manuscrits de Jean Piquet, juge d'Aurec.

Manuscrit du docteur de la Roue.

Mémoires de Beraud de Saint-Étienne.

Épîtres de Du Tronchet.

Manuscrit de Laval, son parent.

Manuscrit de De la Mure, père².

Il nous en a même conservé plusieurs, et entre autres, un manuscrit de quelques pages, concernant l'histoire des comtes de Forez, par Arnould Durozier, premier conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Montbrison. Heureusement pour nous, De la Mure avait exploré tous ces trésors avant que la révolution soit venu en anéantir la plus grande partie.

Ce premier volume contient encore, outre quelques dessins, plusieurs chartes, autographes de différents archivistes, et des documents précieux sur l'histoire des guerres de religion

1) Marquée tomes 1 et 2 de la même collection.

2) Il avait aussi recueilli des notes sur l'histoire du Forez, en voici un échantillon. En 1626, lors du sacre de l'église des jésuites de Roanne, il y eut procession publique dirigée par le suffragant de Lyon : « Fust remarqué par tous les assistants qu'une femme possédée, lorsqu'on passa lesdicts corps saints (reliques de saint Sabin et de sainte Lovinia) devant elle, se jeta avec urléments contre terre, s'écriant à voix effroyable : Tu me brusles ! »

dans nos pays. Cette partie est d'autant plus importante, qu'il ne l'a traitée nulle part.

Le second volume, contient beaucoup de renseignements topographiques et généalogiques, et de précieux autographes des premiers écrivains du temps. Quelques lettres de Le Laboureur nous font connaître une particularité assez singulière.

Il paraît que De la Mure lui avait écrit pour lui offrir ses services relativement aux généalogies foréziennes dont il pourrait avoir besoin pour ses *Mazures de l'île Barbe*. Comme notre compatriote n'avait encore rien publié de digne d'attention, Le Laboureur lui répondit :

« Souffrez que je vous die que si
« vous n'avez que ce que vous m'avez envoyé
« sur vos nobles de Forez, je pourrais sans fan-
« faronner vous assurer que je suis plus riche
« que vous. »

Mais quoiqu'il en dise, c'était là une *fanfaronnade* assez ordinaire chez certains savants dont la réputation est faite, comme était alors celle de Le Laboureur. Il ne savait pas encore avec qui il avait affaire. De la Mure, savant plus modeste, mais non moins profond, sut bien le faire revenir sur ce jugement. Voici comment s'exprime Le Laboureur dans une lettre écrite postérieurement (9 mars 1672) :

« Mais comme vous avez le secret de
« l'histoire de votre province et de tout ce qui

« vous environne ¹, » etc. Et plus loin, précisément au sujet des mêmes documents pour lesquels il l'avait reçu si cavalièrement quelque temps avant : « Vous me permettrez de vous « dire que vous avez trop bonne opinion de « moi..... C'est donc à vous à qui cela est « deu, à vous d'estre, qui avez veu, leu, feuil-
« leté et digéré tous les titres de Forez
« et vous me le faites assez connaître quand
« vous me dites un peu plus bas que Poncins-
« Lavieu estoit cadet de Feugerolles, ce qui ne
« se treuve point dans la table de ces Lavieu-
« Feugerolles, laquelle vous me demandastes il
« y a quelques années, et que je vous envoyai,
« tout simplement parlant, comme l'on dit :
« du bois à la forest, et de l'eau à la rivière. »
—C'est là une amende honorable !

Le troisième volume est composé presque exclusivement de pièces justificatives. On y trouve aussi un manuscrit de Du Bouchet, concernant la généalogie des comtes de Forez.

2.^o *Les antiquités du prieuré de Beaulieu* (imprimé en 1654). C'est un petit volume peu important, qui ne contient guère que la charte de fondation de 1115, qu'on retrouve dans

1) En effet, dans les ouvrages de De la Mure, outre les généalogies foréziennes, on trouve des notes précieuses sur la plupart des grandes familles des environs, véritables histoires des dauphins de Viennois, des sires de Beaujeu, de Bourbon, des comtes d'Auger, des seigneurs de Thiers, de Dampierre, et une infinité d'autres. — Tous ces documents publiés isolément pourraient être d'un grand secours à l'histoire générale de France.

l'Histoire du diocèse et dans *l'Histoire des comtes*. Cette chartre avait été communiquée à De la Mure par sa sœur, alors supérieure de ce prieuré. Il ne sera pas hors de propos de faire remarquer que la famille De la Mure était fort nombreuse, et que plusieurs de ses membres avaient places au chapitre Notre-Dame dans le même temps que notre historien.

3.^o *Le prier-dieu familial*, 4.^o *Le catalogue des personnes illustres de l'église Notre-Dame*, 5.^o *Chronique de l'abbaye de Sainte-Claire* ¹ (imprimés en 1656), et 6.^o *Saint Paul priant après sa conversion* (imprimé en 1658). Il m'a été impossible de rien découvrir de ces quatre pièces.

7.^o *Catalogue des curiosités du cabinet de De la Mure* (imprimé en 1670). Cette petite brochure ² fait connaître la distribution intérieure de son cabinet, dans lequel se trouvaient quantité de pièces curieuses pour notre histoire provinciale, comme portraits de Foréziens illustres, collection des écrivains du pays, et une quantité d'objets antiques trouvés dans le Forez à différentes époques, ou ayant rapport à son histoire.

Ce livret nous donnera occasion de remarquer la différence qui existe entre l'ancienne et la nouvelle manière d'être de nos provinces.

1) La *Bibliothèque* du père Lelong indique ce dernier ouvrage comme manuscrit.

2) Monsieur Coste, de Lyon, qui en possède un des rares exemplaires dans son admirable collection lyonnaise, a eu l'obligeance de m'en promettre une copie pour la bibliothèque de Montbrison.

Nous parlons beaucoup de décentralisation, et ne savons pas ce que c'est. Autrefois chaque province avait un centre pour elle ; comme Paris, elle avait des hommes spéciaux, connaissant et étudiant son histoire ; mais on comprenait trop bien la hiérarchie pour vouloir, détrônant Paris, dilapider dans chaque province sa suprême intelligence. C'est ce que voudraient faire aujourd'hui quelques utopistes, qui, négligeant ce qui donnait jadis de la vie aux provinces, ne s'aperçoivent pas qu'ils tueraient la pensée, en détruisant le faisceau, s'ils la livraient à nos pauvres et ignorantes villes, qui ne savent pas même ce qu'elles étaient il y a vingt ans. La décentralisation dépend de nous, car la seule décentralisation possible c'est un esprit de nationalité, d'amour du pays : les départements qui possèdent ce sentiment font encore de grandes choses. Pour faire comprendre combien il est puissant, il suffira de dire qu'autrefois Montbrison a pu avoir même un cabinet d'antiquités locales, ce qui suppose tout le reste (qui y était en effet), et qu'à peine aujourd'hui on trouverait dans tout le département assez de livres pour former une bibliothèque passable, et pourtant il ne s'agit en cela *que* d'argent. Il est vrai que Montbrison s'est enrichi de nos jours du précieux cabinet d'histoire naturelle de monsieur D'Allard ; mais ce musée pourrait figurer honorablement dans toute autre ville,

fût elle même du premier ordre : le cabinet de De la Mure, ne pouvait être qu'à Montbrison, en Forez. Aussi voyez, autrefois on ne pouvait écrire l'histoire d'une province que chez elle ; aujourd'hui on ne peut le faire qu'après avoir puisé dans les immenses trésors que recèle Paris. Cette ville s'enrichit chaque jour des richesses que nous dédaignons, et que seule elle sait apprécier, parce que son amour de la science s'étend à tout. Qu'importe à nos provinciaux un manuscrit rare ? ils lui préfèrent sans contredit un *Magasin* à deux sous. Ce qui est épouvantable dans cette nouvelle organisation, c'est qu'un provincial qui veut écrire sur son pays, et qui seul peut le faire convenablement, parce que pour cela il faut connaître et aimer ce pays, se condamne à d'énormes dépenses qu'il ne peut espérer récupérer, à cause de cette indifférence qui a fait dédaigner les matériaux avec lesquels il a composé son travail.

Je n'ai jusque-là pris que l'histoire pour terme de comparaison, parce que c'est le sujet qui nous occupe ; mais j'aurais pu prendre tout autre branche des sciences. J'aimerais mieux, par exemple, pour Saint-Chamond, son château et son musée que les inestimables livres grecs de Dugas-Montbel, qui y seront toujours inconnus, tandis qu'ils figureraient si utilement dans la grande bibliothèque de Paris, où les savants profiteraient des précieuses annotations

d'un des premiers hellénistes de France. — Mais revenons aux livres de De la Mure.

8.^o *L'histoire du diocèse de Lyon* (imprimée en 1671), est pleine de chartes d'un grand intérêt pour la plupart des localités, et contient quelques faits complètement ignorés de nos faiseurs d'*Annuaire*s. Avant d'avoir découvert les manuscrit de De la Mure, je considérais cet ouvrage comme un des plus importants pour l'histoire de notre pays. Au reste, l'édition est criblée de fautes typographiques, et le style en est diffus, comme celui de la plupart des autres ouvrages du même auteur.

9.^o *Histoire du Forez* (imprimée en 1674). Jusqu'ici c'était le seul ouvrage historique que notre province pût citer. Il est divisé en deux parties. La première contient de longues dissertations sur les anciens peuples de la Ségusie; la lecture en est ennuyeuse par sa longueur; mais cependant elle est très instructive.

La seconde partie est intitulée : *L'Astrée sainte*, par opposition à l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé : elle contient un article biographique sur tous les archevêques, évêques, doyens, abbés, etc., qui sont sortis du Forez. Cette liste est nombreuse, et quoique en apparence cette partie semble la moins importante, c'est celle qui contient le plus de documents sur l'histoire positive de nos pays; sur le moyen-âge.

Ayant fait de cet ouvrage une étude spéciale,

j'en savais presque par cœur tous les feuillets, et je restais bien convaincu que De la Mure avait poussé plus loin ses travaux historiques, car j'avais remarqué que plusieurs fois dans le courant de cet ouvrage, et surtout à la page 191, il renvoie le lecteur à son *Histoire des comtes de Forez*.

Pénétré de cette idée, je me mis à chercher avec persévérance, à Roanne d'abord, où j'espérais trouver quelques descendants de De la Mure, qui auraient pu être héritiers de ses brouillons : mes recherches furent aussi vaines à Roanne qu'à Paris, à Lyon, etc.

Déjà je désespérais, pensant que ce trésor était perdu, ou qu'il était enfoui dans quelque bibliothèque particulière et éloigné, ce qui aurait été à peu près la même chose, lorsque le hasard me conduisit à Charlieu. Là j'eus occasion de voir, par hasard encore, un des notaires de l'endroit, qui n'attachant sans doute à son vague renseignement pas beaucoup plus de prix que moi si souvent déçu jusque-là, m'indiqua la bibliothèque d'Auxerre comme possédant *quelques documents* concernant nos pays. C'était le bibliothécaire même qui le lui avait dit. Il faut s'être condamné pendant longtemps à d'infructueuses recherches pour comprendre tous mes transports de joie à la lecture de la lettre suivante, que m'écrivit monsieur Lefebure, bibliothécaire d'Auxerre :

« Espérant que ma lettre vous trouvera encore à Lyon, je m'empresse de répondre à celle que vous m'avez écrite, datée de cette ville; le 3 du courant.

« La bibliothèque de la ville d'Auxerre possède les manuscrits suivants concernant l'histoire du Forez :

1.^o Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Foretz (*sic*), en forme d'annales, etc., par M. Jean-Marie de la Mure, prêtre, docteur en théologie, conseiller, aumônier du roi, sacristain et chanoine de l'église royale de Montbrison. — 2 volumes in-4.^o. Le frontispice porte la date de 1675. Le manuscrit est de la main de l'auteur.

[Monsieur Lefebure se trompait, ce n'est qu'une copie.]

2.^o Recueil de pièces justificatives concernant cette histoire, et dont une partie a été écrite par M. De la Mure lui-même.

[Ce sont les trois volumes de documents.]

3.^o Pièces concernant l'appel de l'arrière-ban du Foretz. — 3 volumes petit in-folio, dans lesquels se trouvent les pièces relatives à cet objet.

4.^o Recueil abrégé des actes faits au bénéfice des comtes de Foretz, etc. — Manuscrit in-4.^o du 17.^e siècle.

5.^o Cartulaire écrit au 14.^e siècle, où sont rapportés les reconnaissances et hommages-liges des seigneurs envers les comtes de Foretz. — Manuscrit sur papier, in-4.^o

Il n'est pas besoin de dire qu'aucun obstacle ne me parut plus sérieux; je n'ai reculé alors

devant aucun sacrifice, et j'ai eu le bonheur de réussir à doter mon pays de tous ces précieux documents, auxquels j'ai joint toutes mes autres découvertes. Heureux si je puis contribuer à applanir la route à ceux qui viendront après moi !

Parmi cette collection de manuscrits qu'indiquait la lettre du bibliothécaire d'Auxerre, la pièce la plus précieuse était l'ouvrage intitulé :

(10.º) *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez* (en deux volumes in-folio, mis au net en 1675, par une main étrangère). Il ne sera pas nécessaire de l'analyser, puisque le plus important est entré dans mon travail ; il suffira de dire que cet ouvrage conduit l'histoire du Forez jusqu'à l'année 1535, époque de la réunion à la couronne, et qu'il est accompagné de *Preuves* et d'une liste des écrivains foréziens, sous le titre de *Bibliothèque forézienne*.

(11.º) La *Généalogie de la maison d'Urfé*, que j'ai aussi retrouvée, est un in-folio de quelques pages, dont le titre est une suffisante analyse.

Quant aux ouvrages suivants, portés comme manuscrits sur la liste donnée par De la Mure :

(12.º) *Recueil des plus mémorables antiquités du chapitre illustre de l'église métropolitaine de Lyon*,

(13.º) *Chronique de l'abbaye royale d'Ainay*,

(14.º) *Histoire de l'insigne parcelle de la vraie croix*,

(15.º) *Catalogue et calendrier des saintes et bienheureuses religieuses de l'ordre de Cîteaux*,
il m'a été impossible d'en rien découvrir, non

plus que du *Livre des compositions des comtes de Forez*, recueil du plus haut intérêt, si souvent cité par De la Mure. Pour nous dédommager un peu de cette dernière perte, il nous reste un « Recueil abrégé des actes faits au bénéfice des comtes de Forez, ensemble les donations, concessions, fondations, affranchissements, et autres, par eux accordés à plusieurs paroisses, » etc.; mais ce *Recueil abrégé* ne contient absolument que le titre sommaire des pièces, et ce sommaire donne occasion de regretter encore plus vivement la perte de l'original. Peut-être toutes ces pièces ne sont-elles qu'égarées dans quelque bibliothèque particulière. Je dis *égarées*, parce que c'est un malheur attaché à ces collections particulières, dont les pièces, rassemblées avec tant de soin, n'ont de valeur que par leur réunion, d'être dilapidées dans les successions, et d'aller se *perdre* ainsi loin de la localité où elles peuvent être appréciées et utilisées.

Dans tous les cas, si on venait à découvrir quelques-unes des pièces que nous avons perdues, ce serait un véritable service à rendre à la science, mais surtout à notre pays, de les faire connaître. Il n'y a point de raison pour croire qu'elles aient été détruites, ayant même probablement été éloignées du pays longtemps avant la révolution, crise qui aurait pu leur être fatale, à cause de leur caractère religieux

et féodal. Peut-être est-ce à cette circonstance de l'éloignement que nous devons la conservation des autres manuscrits de De la Mure.

C'est ici le cas de dire par quel hasard ces manuscrits sont allés à Auxerre : qu'on me permette cette dernière digression. Je les considère comme un tel trésor pour mon pays, dans son dénuement, qu'il doit me pardonner ce radotage d'un amant éperdument épris de sa maîtresse.

Laurent-Pianelli de La Vallette, né en 1644, mort en 1718, trésorier de France, président du bureau des finances, et un des premiers membres de l'académie de Lyon, dont les séances se tinrent dans son cabinet, s'occupa de rassembler tous les documents qu'il put se procurer concernant nos trois provinces : Lyonnais, Forez et Beaujolais. Il acheta probablement des héritiers de De la Mure la plupart de ses manuscrits; mais les trois volumes que j'ai désignés sous le titre de *Documents* lui furent *donnés* par De la Mure de Bienavant, neveu de l'auteur, comme l'atteste une note signée *Laualette*, qu'on lit sur le premier feuillet de chacun de ces volumes. Nous ne savons si d'autres personnes héritèrent d'une part des livres de la succession de Laurent; mais ceux que nous avons retrouvés étaient venus à Pianelli de La Valette, un de ses descendants, qui habitait le château de Maubec, près de Sens. A l'époque de la révolution, Pianelli émigra, et ses livres furent

transférés à Auxerre, chef-lieu du département de l'Yonne, par les soins du père Laire, alors bibliothécaire de cette ville; mais une dernière vicissitude faillit anéantir nos manuscrits avec la bibliothèque importante d'Auxerre, négligée après la mort de ce savant bibliothécaire : à l'époque de la suppression de l'école normale de cette ville, pour faire de la place, on jeta pêle mêle tous les livres dans des greniers et des galetas, où la pluie, la poussière, etc., en détériorèrent une grande quantité, sans parler de ceux qui furent soustraits. Heureusement, les nôtres ne furent pas de ce nombre, et monsieur Lefebure les retrouva intacts, lorsqu'il fut chargé, en 1824, de réorganiser la bibliothèque d'Auxerre. Cet établissement possède aussi beaucoup d'autres ouvrages ayant appartenu à De la Mure, mais n'ayant point d'autre intérêt pour notre pays.

La ville d'Auxerre avait hérité de la même manière de précieux manuscrits concernant la ville de Lyon. Cette dernière donna pour les avoir une assez forte somme.

NAPARD. Les deux frères Antoine et Charles Napard étaient natifs de Villeret, dont le dernier fut curé. Ils publièrent tous deux, sous le règne de Louis XIII, quelques ouvrages de piété. Antoine, l'aîné, pénitencier de Notre-Dame de Paris, fit imprimer dans cette ville un traité
De la conversion du pécheur.

PALERNE (JEAN), secrétaire de monsieur François de Valois, né en 1557, a fait imprimer
La pérégrination du sieur Jean Palerne, Forézien.

C'est le journal d'un voyage qu'il fit à la Terre-Sainte, à l'âge de vingt-quatre ans.

GABRIEL PALERNE, fils ou frère du précédent, président au bailliage de Bourg-Argental, fit imprimer la

Vie de Roussier. — Lyon, in-18, 1645.

C'est un panégyrique qui ne contient aucun détail. *Voir* ROUSSIER.

PAPARIN DE CHAUMONT (PIERRE), neveu et filleul de ce Paparin chez lequel logea François I.^{er}, en 1536, était d'une famille de robe de Montbrison. A l'époque où Des Adrets vint désoler nos pays, Pierre était doyen de Notre-Dame; il fit ce qu'il put pour réparer les désastres de cette église. En 1572, il fut nommé évêque de Gap, dans le haut Dauphiné. Plusieurs membres de cette famille remplirent de grands emplois dans l'église.

On a de celui-ci, mort en 1591, une traduction des *Psaumes* imprimée en 1582. De la Mure le désigne ainsi : « Auteur d'une savante phrase du sens allégorique de la plupart des « psaumes de David. »

PAPON. Ce nom fut illustré par trois frères.

LOUIS PAPON, l'aîné, chanoine de Notre-Dame de Montbrison et prieur de Marcilly, « a traduit

« de latin en françois un des plus curieux livres
« de physique et médecine qu'ait fait le docte
« Laurent Joubert, chancelier de l'université
« de Montpellier, comme témoignè ce renommé
« médecin, en la préface de son traité *Du ris.*»

Le second frère fut Jean, dont nous parlerons après le suivant.

JEAN PAPON, le troisième, mourut docteur de Sorbonne, grand prieur et vicaire général de l'ordre de Cluny.

JEAN PAPON, le second et le plus connu des trois frères, seigneur de Goutelas et de Marcou, fut surnommé le *grand*, pour le distinguer de son jeune frère, du nom de Jean, comme lui. Il naquit à Crozet en 1505, s'éleva en 1529 à la charge de juge royal, et devint bientôt lieutenant général au bailliage de Forez, séant à Montbrison, maître des requêtes de Catherine de Médicis et conseiller du roi ; mais il ne fut jamais conseiller au parlement de Paris, quoique quelques écrivains l'aient dit.

La *Biographie universelle* dit de lui : « Papon
« était un bon homme, doué d'un esprit peu
« éclairé, peu instruit, et encore moins métho-
« dique ; tous ses écrits sont empreints de ce
« caractère, et méritent peu d'attention. » Sans
prétendre attribuer à notre compatriote plus de
mérite qu'il n'en eut réellement, nous ferons
observer que presque tous ses ouvrages ont été

Biographie.

5

réimprimés, et ce jugement public en vaut bien un autre. Tous les écrivains anciens s'accordent à l'appeler le *grand juge Papon*, et Du Chesnes (*Antiquités*) fait de lui cet éloge : « Montbrison, « du ressort de la présidialité de Lyon, remarquable encore par la demeure de Jean Papon, « que la Thémis françoise honore tant pour ses « savants écrits, »

Nous devons avouer qu'en vain nous avons fait appel aux souvenirs historiques, nous n'avons pu savoir positivement où était la maison de Papon, dans laquelle se tint en 1589 une orageuse assemblée des états du Forez : on croit cependant que c'est celle qui est actuellement habitée par la famille Plaisançon, dans le bas de la Grand'Rue.

Voici les principaux ouvrages de Papon :

In Borbonnias consuetudines. — Lyon, 1550, in-folio.

Ouvrage qui fit quitter la plume à Du Moulin, qui avait entrepris d'écrire sur le même sujet.

In sextum decalogi preceptum : Non mœchaberis. — Lyon, 1552, in-4.º

Rapport de l'éloquence grecque et latine, etc. — Lyon, 1558, in-8.º

Le notaire. — 2 vol. in-folio imprimés séparément, Lyon, 1568, 74, 78.

Recueil d'arrêts notables. — Réimprimé plusieurs fois.

Papon mourut à Montbrison, en 1590, dans l'exercice de ses fonctions.

ÉTIENNE PAPON, fils du précédent, devint lieutenant général criminel au bailliage. Il est auteur d'un ouvrage intitulé :

Commentarius in legem, etc. — Genève, 1622.

Un autre Jean Papon, jésuite célèbre, né à Pouilly-lès-Feurs, fit imprimer à Lyon, où il enseignait la rhétorique, une *Harangue* latine à la mémoire du cardinal de Richelieu.

PILLET (JEAN), curé de Saint-Marcellin, né à Boën, remit aux parents du seigneur de Cremeaux, l'*Oraison* funèbre qu'il avait composée sur la mort de ce dernier. Ils la firent imprimer à Montbrison, en 1652, chez Jean Ver-
noy.

PORCAIRE. On attribue à ce saint, quinzième abbé de Lerins, natif du Forez, une épître intitulée : « *Epistola sancti Porcarii*, » insérée dans le tome XV de la *Bibliothèque des Pères*. De la Mure a longuement parlé de ce saint dans son *Histoire du Forez*.

RHINS (DUTREUIL DE), doyen des avocats de Roanne. Nous le plaçons ici parce qu'il a fait insérer dans le *Mercur de France* (février 1748 et....) deux articles assez peu importants intitulés : *Mémoires sur l'histoire du Forez*.

RICHARD DE LA PRADE, médecin, né à Montbrison, est auteur d'une
Analyse et vertu des eaux du Forez. — Lyon, 1778,
in-12.

Cet ouvrage a quelque importance dans notre province, où les sources d'eaux minérales sont très communes.

Richard a depuis écrit plusieurs autres mémoires concernant sa profession.

ROBERTET (JEAN), né à Montbrison, greffier de l'ordre de Saint-Michel, a fait imprimer une traduction des

Dits prophétiques des sibylles. — Paris, 1531.

Il est auteur de plusieurs autres pièces détachées.

FLORIMOND ROBERTET, fils du précédent, né aussi à Montbrison, fut maître des comptes sous les rois Louis XII et François I.^{er} Il a laissé quelques mémoires manuscrits.

Deux autres fils de Jean, Charles et Jacques Robertet, furent successivement évêques d'Alby. Sur la tombe de Charles, le premier, qui fut enterré dans l'église Notre-Dame de Montbrison, son père fit mettre cette inscription, qui subsiste encore :

Hec Robertetus struxi tibi sacra, Johannes,
Tres reges, Michaël, dum sequor atque duces.
Hic ego avum posui, uxoremque, ambosque, parentes,
Me functum terris ista sacella legant.

ROUSSIER (ANTOINE), né à Saint-Étienne, ecclésiastique fort réputé pour sa sagesse, mit en vogue les missions en Forez. Nous ne le pla-

cons ici que parce qu'il a écrit quelques ouvrages de piété, comme :

Le petit disciple du grand maître. — Lyon, 1632.

Repos d'une bonne conscience. — Lyon, 1635.

Le bon catholique. — 1639.

JEAN ROUSSIER, neveu du précédent, missionnaire, comme lui, a aussi fait imprimer des livres de piété, entre autres « un à la louange
« du glorieux saint François de Sales, pour
« l'entretien et amplification de la dévote confrérie érigée à l'honneur de ce saint dans le
« monastère des religieuses de Sainte-Marie de
« la ville de Saint-Étienne, en ce pays, desquelles ledit sieur est directeur spirituel. »
— Lyon, 1667.

SAINT-ANDRÉ, voir ALBON.

SAINT-CHAMOND. Cette famille, comme celle de Saint-Priest, descendait des d'Urgel, dont le principal apanage était le château de Saint-Priest, qui étendait sa circonscription seigneuriale sur la ville de Saint-Étienne.

A l'époque de nos guerres religieuses, deux membres de cette famille se signalèrent. Christophile, l'aîné, prit parti pour les catholiques, et montra dans ces luttes effroyables beaucoup de courage et de cruauté. Il n'eut point de postérité directe, car son caractère cruel fit désertier la maison à toute sa famille, et son fils unique ne voulut jamais quitter le cloître où il s'était

fait ordonner. Christophle, désespéré, se vit réduit, après un second mariage sans enfants, à aller demander à Rome la permission de dévoiler une de ses filles, qui porta à son mari (Myolans) le nom et l'héritage des Saint-Chamond.

JEAN, frère puîné de Christophle, archevêque d'Aix, homme savant et éloquent, quitta la mître et la crosse pour épouser la dame de Saint-Romain, calviniste, dont il prit le nom et le parti, auquel il fit honneur par sa douceur dans ces luttes horribles, qui si longtemps désolèrent nos pays. Jean n'eut point d'enfant de ce mariage. Voir l'article suivant et l'*Histoire du Forez*.

SAINT-PRIEST. Au temps des guerres de religion, cette famille ne se composait que des deux frères Jean et Aimard, car nous ne comptons pas le père qui, très âgé, vivait hors des affaires. Tous deux embrassèrent le parti des catholiques. Voir l'article précédent et l'*Histoire du Forez*.

JEAN, l'aîné, d'un caractère farouche, est celui qui fit massacrer à Saint-Étienne six malheureux religionnaires, qu'il ramenait de ses guerres du Velais.

AIMARD succéda à son frère. « Le samedi • saint 1584, dit Le Laboureur, dans une rencontre de chasse sur les confins de sa terre

« et de celle de Roche-la-Mollière ¹, à la suite
 « d'un différend et d'une querelle fort vive, il
 « commit un double homicide sur la personne
 « d'Antoine d'Augerolles, seigneur de Saint-
 « Polgue et de Roche-la-Mollière, et de Jean
 « d'Augerolles, baron de Brunard, son fils,
 « nouvellement marié. Le désespoir et la plainte
 « de la veuve attirèrent la rigueur de la justice
 « sur le meurtrier, qui fut condamné à mort
 « par contumax, et à payer une amende énorme,
 « pour laquelle tous ses biens furent mis au
 « décret. Le seigneur de Saint-Priest étant venu
 « à mourir pendant la contumax, sa femme,
 « Catherine de Polignac, profita de cette cir-
 « constance pour obtenir par l'entremise de
 « plusieurs seigneurs et amis, et notamment de
 « l'archevêque de Lyon, Pierre d'Épinac, un
 « accommodement solennel consenti en 1596,
 « Mais depuis ce tragique événement, une es-
 « pèce de malédiction sembla s'attacher à la
 « famille de Saint-Priest, qui, malgré deux ma-
 « riages consécutifs de Louis de Saint-Priest,
 « fils et successeur d'Aimard, finit faute de
 « postérité, et Louis, dont la vie fut pleine de
 « dégoûts, la termina encore par le dernier cha-
 « grin d'avoir fait des ingrats en donnant tous
 « ses biens aux enfants de sa sœur, Antoinette,
 « dame de Châlus et d'Orcival, à l'exclusion de
 « ses héritiers naturels de nom et d'arme. »

1) On voit encore dans ce lieu une chapelle expiatoire.

La malédiction dont parle Le Laboureur ne s'arrêta pas là ; il semble que Dieu ait voulu éteindre le nom de Saint-Priest d'une manière éclatante. Ces nouveaux successeurs que Louis s'était donné, commençant leur carrière avec l'ingratitude, la finirent avec l'infamie. Vers la fin du dix-septième siècle (par les grands-jours de Clermont, selon quelques-uns) ils furent condamnés à périr sur un échafaud dressé dans la ville de Saint-Étienne, et les coups de la foudre qui à cette époque vinrent plusieurs fois frapper leur château, furent regardés par le peuple comme des signes certains de la réprobation céleste.

Nous devons avouer que c'est en vain que nous avons fait des recherches pour découvrir quel était le crime qui avait pu mériter à ces seigneurs, malgré leur rang et les supplications de leur famille, un aussi terrible châtiment. Tout ce que nous avons pu lire sur ce sujet est très peu détaillé, et nous ne comprenons pas cette obscurité de l'histoire à une époque si rapprochée de la nôtre ; nous croyons cependant avoir découvert que l'aîné seul subit sa peine, l'autre traîna pendant quelques temps encore une vie misérable ¹.

¹ Les chroniqueurs de Saint-Étienne, qu'on ne retrouve pas toujours sur le terrain de l'histoire, n'ont presque rien dit de cela. Monsieur Sauzéas (l'abbé) croit qu'ils furent condamnés pour fabrication de fausse monnaie. La raison qu'il en donne, c'est qu'il a vu dans les caves du château, lorsqu'on le démolit, des instruments propres à cet usage. — Nous ne nous attacherons pas à réfuter cette opinion, parce qu'elle nous semble peu raisonnable.

SEVERT (JACQUES), théologal de l'église de Lyon, né à Saint-Marcel-de-Felines, a écrit plusieurs ouvrages, la plupart latins ; voici les principaux :

Anachrèse des Bibles.

Chronologia historia archiepiscoporum Lugdunensium.

Ouvrage qui a donné la première idée des *Gallia christiana*.

SOLEYSEL (JACQUES DE), né en 1617, au château du Clappier, près de Saint-Étienne, a écrit

Le parfait maréchal. — Paris, 1664, in-4.°

Cet ouvrage, qui est peu connu aujourd'hui, fut cependant réimprimé en 1718. Il contient sur l'éducation des chevaux d'assez bons renseignements ; mais il est oublié, parce qu'on a sur ce sujet des traités plus complets. Le peu d'importance de cet ouvrage a fait dire de Soleyssel qu'il eût mieux réussi en écrivant le *Parfait honnête homme* ; éloge qui vaut bien le titre d'auteur. — Il mourut en 1680.

TALARU. Plusieurs membres de cette famille se sont illustrés dans l'église de Lyon, que quatre ont présidée comme archevêques. Guy de Talaru fut un des négociateurs qui rédigèrent le traité de paix conclu entre Guy III et l'archevêque Guichard.

TERRAY (JOSEPH-MARIE), connu sous le nom de *l'abbé Terray*, naquit à Boën, en 1715, de Jean Terray, simple tabellion. Il dut les commencements de sa fortune à un oncle qui était médecin de la mère du duc d'Orléans, et qui l'appelant près de lui, l'institua son héritier : Voir l'histoire de France et la *Biographie universelle*. Elles contiennent de longs détails sur ce personnage cynique, qui fut ministre d'état sous Louis XV, et contribua grandement par son système d'administration à avancer la crise de la révolution.

TILLON (ROLLIN), né à Feurs, où il était marchand, « a fait plusieurs petits, mais jolis « ouvrages de poésie françoise, d'un style qui « est d'autant plus estimé, qu'il est plus dégagé « et moins contraint; il imprima son livret de « *Noëls* l'an 1651, et la même année fit encore « imprimer (à Lyon) deux autres livrets en « vers, desquels le plus considérable est celui « qu'il intitula : *L'antipathie*. »

TRONCHET (ÉTIENNE DU), secrétaire de Catherine de Médicis et trésorier du Forez, a fait imprimer :

Le contentement du vieil laboureur. — Lyon, 1568.
Traduction de soixante-dix sonnets de Pétrarque. — Paris, 1575.

Lettres missives et familières. — Paris, 1589 et 1600.

Le vol de la plume en France.

URFÉ. Ce nom méritait une place à part; nous espérons pouvoir un jour donner sur cette famille des notes du plus haut intérêt, qui ne pourraient qu'être tronquées ici. L'importance de la charge dont les d'Urfé furent en possession à partir de l'extinction de la seconde race des comtes semble les avoir fait les véritables successeurs de ces derniers. En effet, les ducs de Bourbon (qui furent ensuite remplacés par les rois de France, encore plus étrangers à notre province), n'étaient que des maîtres pour nos pères; les d'Urfé furent leurs compagnons d'armes; c'est sur les champs de bataille qu'ils communiquèrent tous ensemble. On sent que l'histoire de cette famille se lie tellement à celle de notre pays, auquel elle donna tant d'éclat, que ce serait rendre au dernier un bien mauvais service, que de se condamner aux petites proportions d'un article biographique, tant long soit-il. Seulement nous devons dire ici que nous avons de véritables révélations à faire sur cette famille que les biographes parisiens n'ont pas connue. Entre les pièces inédites les plus importantes que nous publierons se trouvent une généalogie complète, un fragment de roman écrit de la main d'Anne, et une quarantaine de lettres autographes écrites pendant les guerres de la ligue aux consuls et échevins de Lyon, par Anne, Paillard et Honoré d'Urfé. — Toutes ces pièces ont rapport à l'histoire de notre province.

VALLADIER (ANDRÉ), prédicateur ordinaire de Henri IV, natif de Saint-Paul, devint abbé de Saint-Arnould de Metz en 1612, et mourut en 1638. — On a de lui, entre autres ouvrages :

Augusta basilica. — Paris, 1618.

Ouvrage composé pour prouver la bonne foi de Henri IV dans l'acte de son abjuration.

Sermons. — 4 vol. in-8.^o

Ils passèrent pour un morceau parfait.

VALENCIER, secrétaire de monsieur De Sault, en Provence, a écrit :

Complainte de la France touchant les misères du siècle. — 1568.

Éloge funèbre de Charlotte de Laval et du comte de Sault.

Églogue présentée au roi pour étrenne, avec un éloge de la paix. — 1576.

VILLERS (CÔME DE), né à Saint-Étienne, entra dans l'ordre des Carmes en 1752. Il fit imprimer à Orléans la *Bibliothèque de l'ordre des carmes*, en latin.

VINOLZ (CLAUDE DE), chanoine de l'église Notre-Dame de Montbrison, natif de Saint-Bonnet-le-Château, est auteur des « Reigles des
« religieuses hospitalières du premier et ancien
« hostel-dieu de la ville de Montbrison, avec
« le ceremonial pour la vesture des filles, et le
« formulaire pour les recevoir à profession ; le
« tout imprimé en un livre, sous la dedicace
« qu'en a fait ledit chanoine à monseigneur

« l'archeveques de Lyon, chez Jean Labottiere,
« à Montbrison, l'an 1653. »

Comme nous avons pu voir, Montbrison avait déjà alors deux imprimeurs, Jean Vernoy et Jean Labottiere : ceci semble indiquer une grande activité intellectuelle à cette époque.

Sous le règne de Louis XIII, « un auteur anonyme
« Foresien, sous le nom d'Hermite forestier, composa
« un devot et sçavant livre, contenant une retraite
« de douze jours, qu'il intitula la *Religieuse Sophie*,
« pour l'entretien des doctes esprits, consolation des
« affligés et exercice spirituel des solitaires, et l'es-
« pistre qui sert de preface à ce livre est adressée
« par l'Hermite du mont Renard à l'Hermite du mont
« Rompu, qui signifie Montbrison. On ne sçait si le
« Foresien qui composa ce livre estoit ecclesiastique
« ou seculier ; mais on conjecture, par un sonnet
« enigmatique que l'auteur met à la fin, et auquel il
« donne le titre de Palinodie, que c'estoit une personne
« qui vouloit quitter le monde, et servir Dieu en
« l'ordre de saint François, qu'il exprime par ces
« paroles : sous la cendre d'humilité. »

Nous signalerons aussi une brochure de quelques pages seulement, mais importante par sa matière, imprimée probablement avant 1780, intitulée : « Mé-
« moire et projet d'embellissement pour la ville de
« Montbrison. » Cette petite brochure, dont presque tous les projets d'embellissement ont été réalisés, a été écrite sous l'inspiration du plus brûlant amour du pays ; avec un style peu élégant, elle contient des vues très élevées d'administration locale, mais l'auteur semble ne pas avoir compté sur le patriotisme des habitants. « Je prévois cependant, dit-il, que si dans le
« nombre des propriétaires... ils'en trouve qui tiennent
« un rang distingué, un seul pourrait tout arrêter par
« ses sollicitations... Adieu le bien public, » etc.

Chroniqueurs de Saint-Etienne.

La ville de Saint-Étienne n'a pas fourni beaucoup de mémoires à l'histoire des premiers temps, mais en revanche beaucoup de ses habitants ont recueilli des notes sur son histoire particulière dans les derniers siècles; nous donnons ici la liste de ceux dont le nom est venu jusqu'à nous.

Georges du Clappier, chanoine et comte de Lyon, écrivit, dit-on, en 1410, une Histoire de Saint-Étienne, en latin. Il n'en reste rien. — En 1680, Soleysel (l'abbé), frère de Jacques de Soleysel (voir *Biogr.*), et peut-être parent de Georges du Clappier, traduisit son manuscrit, et y ajouta quelques notes. — Réal, Toulon, Bajolin, sont cités par les autres chroniqueurs, mais il ne reste rien de leur travail. — Thiollière (l'abbé) a écrit un Recueil des fondations de l'église de Saint-Étienne; vers la fin du dix-septième siècle. — Beneyton, architecte, a laissé une Histoire chronologique de Saint-Étienne de Furan, en Forez. C'est le seul manuscrit qui ait quelque importance, l'autographe de Beneyton, qui appartient à monsieur H. Sauzéas jeune, va jusqu'à la mort de l'auteur, arrivée en 1769. — François Faure, continuateur de Beneyton, mort en 1784. — Baudin (l'abbé), poésies en patois sur l'époque de la révolution. — Etienne Chauve (l'abbé), mort pendant cette époque, a écrit une Histoire civile et ecclésiastique de Saint-Étienne.

L'abbé Sauzéas, qu'il ne faut pas confondre avec monsieur H. Sauzéas, dont nous avons parlé plus haut, est un ancien bénédictin qui rassemble des documents sur l'histoire de Saint-Étienne. Son manuscrit, résumé des précédents s'étend beaucoup sur la période qui s'est écoulée depuis la révolution. Malgré notre désir de ne rien dire des vivants, nous ne pouvons taire que c'est à monsieur l'abbé Sauzéas qu'on doit cette inscription que les autorités de Saint-Etienne ont eu la sottise de laisser placer sur le portail de la grande église de leur ville :

*Anno salutis DCCCXIII, à Childeberto ceptum,
à Dagoberto, anno DCXXX perfectum, etc.*

Livres nouveaux.

Depuis la révolution, il a été publié plusieurs ouvrages, qui touchent plus ou moins brièvement à l'histoire du Forez; les voici :

Almanach du district de Roanne. — Roanne 1791, in-18. — L'imprimeur Chabot éditeur.

Précis historique et statistique du département de la Loire, par Hector Du Lac de la Tour-d'Aurec. — Le Puy, 1807, 2 vol. in-8.°

Annuaire du département de la Loire pour 1809, fait par ordre du gouvernement, sous le préfet Duclombier. — Montbrison, 1809, in-8.°

Essai statistique sur le département de la Loire, par monsieur Duplessy. — Montbrison, 1818, in-12.

Observations sur la butte polytrophe de Roanne, par monsieur Lapiere, bibliothécaire de cette ville. — Roanne, 1824, brochure in-8.° Monsieur Lapiere, mort en 1835, avait fourni des matériaux pour l'Annuaire de 1809. Il a laissé quelques manuscrits qui traitent de l'histoire naturelle et un peu des antiquités de l'arrondissement de Roanne.

Adhémar et Théodeberge, roman historique, précédé d'une notice chronologique, par monsieur Pourret, de Bourg-Argental. — Lyon, 1835, in-8.°

Outre quelques notes historiques jetées dans les différents journaux du département, la *Revue de Saint-Etienne* a consacré plusieurs articles à l'histoire de cette ville.

Manuscrits.

Entre autres manuscrits importants que possède la grande bibliothèque de Paris, nous en rappellerons un marqué n.° 9,890, tiré de la bibliothèque du cardinal Mazarin.

« Ce manuscrit contient 153 feuillets, dont plusieurs ne sont que des feuillets volants, les uns attachés et les autres détachés. Il est divisé en deux parties, dont chacune commence par une des extrémités du volume; celle qui suit l'ordre des numéros des feuillets ne contient que des provisions aux charges de la maison des comtes de Forez, et autres charges d'épée ou de

judicature de leur comté. On y trouve aussi le serment de plusieurs pourvus à ces charges, et des cautionnements pour ces mêmes officiers.

« L'autre partie contient quelques ordonnances des comtes de Forez, touchant la manière de procéder à la reddition de comptes de leurs revenus ; après, viennent quantité de comptes, tant de leur trésorier général que des receveurs particuliers.

« La plupart des pièces contenues dans ce registre sont originales et écrites de diverses mains. »

La *Bibliothèque historique* du père Lelong indique cinq manuscrits dont nous n'avons rien pu découvrir : ils sont cotés n.º 27,846, 27,847 ; 37,426, 37,429 et 39,931.

Pour les autres importantes indications, nous renvoyons à l'*Histoire du Forez*.



ERRATA POUR LE 2.^e VOLUME DE L'HISTOIRE.

Page 47, avant-dern. ligne, lisez : *troisième strophe*.

Page 118, ligne 9 : supprimé : *alors*.

Page 126, ligne 22, lisez : *du couvent des sœurs Sainte-Claire, dont ils étaient les directeurs*.

Page 134 : Prévieux, lisez : *Pravieu*.